

LES MISÉRABLES DE LONDRES.

PREMIÈRE PARTIE

(SUITE.)

Quand elle sort, elle a du sang aux mains et sur ses vêtements.

C'est le bourreau !

Et, à cette vue, le cœur s'élève et se trouble ; on pense au Dieu de miséricorde, et l'on éprouve une profonde pitié pour le malheureux que le châtiement a frappé avant, peut-être, qu'il ait eu le temps de se repentir.

L'inconnu demeura quelque temps immobile et silencieux, sous l'influence des mille sentiments que la vue du célèbre monument éveillait en lui ; puis il poussa un profond soupir, secoua lentement la tête, et levant son regard vers le ciel :

— C'est lui qui l'aura voulu ! murmura-t-il.

Et il s'enfonça immédiatement dans les rues voisines.

Au bout d'un quart d'heure, il arrivait en face de la maison de M. Styler, et là encore il s'arrêtait en proie à une émotion indicible.

Enfin il parut faire un effort sur lui-même, et il allait entrer, quand il se trouva tout à coup en face de Paul, le contre-maître.

— Tiens ! le nabab ! s'écria ce dernier avec joie.

— Tu connais donc M. Styler ? demanda l'inconnu.

— Puisque je travaille chez lui ; pas aujourd'hui, par exemple ; et je venais justement de lui exposer les motifs de mon absence.

Il y eut quelques secondes de silence ; puis le nabab reprit :

— As-tu fait, au moins, ce que je t'avais demandé ? dit-il avec vivacité.

— Parbleu !

— Tu as suivi ce jeune homme ?

— C'est-à-dire que je ne l'ai pas

quitté.

— Et qu'a-t-il fait depuis qu'il est sorti de l'hôtel de Durham ?

Paul remua la tête.

— Ah ! tenez, répondit-il, il se peut que ce garçon ne soit pas un duc, et cela m'est bien égal, après tout ; mais, on peut dire tout ce qu'on voudra, je soutiens, moi, que ce n'est pas un gre-

din.

— Tu crois ?

— J'en suis sûr.

— Et qui te le fait supposer ?

— En sortant de l'hôtel, voyez-vous, il n'avait guère la tête à lui ; il allait à droite et à gauche, comme une âme en peine, et, sans reproche, il m'a fait faire pas mal de chemin.

— Enfin, tu sais où il est allé ?

— Sans doute.

— Et tu peux me donner sa nouvelle adresse ?

— Leicester square, hôtel de l'Europe.

— C'est bien ; dans quelques instants, j'irai le trouver.

— Et vous y rencontrerez probablement de la compagnie.

— Que veux-tu dire ?

Paul se prit à sourire.

— Ah ! c'est une histoire, répondit-il.

— Explique-moi cela ?

— Volontiers. Figurez-vous...

Et il allait continuer, quand tout à coup il reprit un cri de surprise, et se jeta vivement dans l'ombre.

Trois hommes venaient de passer auprès d'eux.

— Qu'y a-t-il ? fit le nabab quand ils se retrouvèrent seuls.

— Vous n'avez donc pas vu ? dit le contre-maître.

— Quoi donc ?

— Ces hommes ?

— Eh bien ?

— Eh bien ! l'un d'eux n'est autre que Dick-Mur, l'âme damnée de celui qu'ils appellent le colonel.

— Tu crois ?

— Oh ! j'ai l'œil américain.

— C'est qu'il serait peut-être important de savoir ce qu'ils complotent.

— On peut les suivre.

— Un rôle dangereux.

— Bah ! laissez donc ; je commence m'y faire ; et puis, entre le colonel et moi, il y a une vieille rancune, et si je puis lui être désagréable, ça me fera plaisir.

— Alors, suis ?

— Où vous retrouverai-je ?

— Chez le duc de Frileuse.

— A bientôt, alors.

— Je vais l'attendre.

Ils se séparèrent sur ces mots, et Paul se lança sur les pas des trois hommes qui venaient de s'éloigner.

Ces derniers n'avaient pas encore fait beaucoup de chemin, et il lui fut facile de les rattraper.

D'ailleurs ils n'allaient pas bien loin, et arrivés vers le milieu de Old-Bailey, ils entrèrent dans une misérable taverne, située en face de la prison de Newgate, et où l'on ne rencontre guère que la lie du peuple et les coquins de la plus dangereuse espèce.

Paul connaissait ce repaire de réputation, mais il n'hésita pas une seconde à y entrer, et, dès qu'il y eut vu disparaître ceux qu'il suivait, il ouvrit la porte, et y disparut à son tour.

Dès qu'il y fut entré, cependant, il comprit que la mission qu'il avait acceptée n'était pas exempte de danger ; mais, l'affaire une fois engagée, il n'était pas homme à reculer, et, ayant remarqué la place occupée par Dick-Mur et ses compagnons, il alla s'asseoir auprès d'eux et demanda un verre de gin.

Puis il prêta l'oreille et attendit.

XX

L'ÉVASION

Les compagnons de Dick-Mur étaient Thompson et Lupus, et c'est ce dernier qui prit la parole.

— Ainsi, dit-il du ton d'un homme atterré, le capitaine a été arrêté ?

— Il y a quelques heures, répondit Dick-Mur.

— Et où l'a-t-on conduit ?

— A Newgate.

— Mais, tu as pu le voir, depuis son arrestation ?

— Eh ! cela n'a pas été facile ; mais on n'est pas né d'hier, et voici comment je m'y suis pris.

On avala un verre de gin ; Lupus et Thompson mirent les coudes sur la table, et Dick-Mur continua :

— Dès que j'eus vu le capitaine emmené par le constable, et que j'eus entendu ce dernier donner au cocher l'ordre de se rendre à Newgate, je me précipitai vers la demeure du vieux Samuel, et je m'empressai de faire part de la chose à Morton.

— Eh bien.

Morton est une femme habile et un homme incomparable ; depuis longtemps, se disant étranger, il a demandé et obtenu des différents *admission* de la capitale des permis spéciaux, à l'aide desquels il peut visiter les prisons de Londres.

— Ce n'est pas maladroite, objecta Thompson.

— Et cela peut toujours servir, ajouta Dick-Mur ; dès que j'eus raconté à la jeune femme ce qui se passait, elle me donna aussitôt un de ces permis, et une heure après que le capitaine avait été arrêté, je pouvais me présenter au guichet de Newgate.

— Et tu as vu Falkand ?

— Attendez donc ! J'étais mis comme la statue de Robert Peel, et j'avais des bettes comme un gentleman ; quand je parus à la porte, le gardien me salua jusqu'à terre, et ce fut avec une véritable considération qu'il me remit entre les mains de son confrère, qui devait m'accompagner dans ma visite.

— Mais le capitaine ! le capitaine ! dit Lupus avec impatience.

— Nous allons y arriver, fit Dick-Mur qui n'aimait pas à être interrompu. On me fit entrer au parloir, on me fit monter et descendre les galeries, on me promena pendant une heure de la cuisine aux cachots, et de la chapelle à la salle des instruments de torture, et, durant ce trajet, j'avais fait naître l'occasion de glisser quelques *coronnes* dans la main de mon *cicerone* ; cela me gagna ses bonnes grâces.

— Je crois bien !

— De sorte qu'au moment où la visite était près de finir, et comme nous revenions sur nos pas, je m'approchai mystérieusement de son oreille :

— Tout cela, lui dis-je, est certainement remarquable, et l'Angleterre est inconsciemment le premier pays du monde ; mais ce n'est pas précisément ce que je désire voir. — Et qu'est-ce donc ? fit mon honnête gardien.

— Maintenant que j'ai vu l'immeuble, j'aimerais bien à voir les locataires.

— Les prisonniers ? C'est cela. — Mais c'est défendu. — Je donnerai un *sou-verain*, répliquai-je, et j'en donnerai même deux, si je puis être admis à contempler les traits de quelque criminel célèbre, dont je puisse parler à mon retour à Birmingham ! — Mon gardien me comprit ; il cligna de l'œil, et, à son tour, il baissa la voix.

(A suivre)

L'ÉVÉNEMENT

PERDUE.

Une petite montre en argent, depuis chez M. Lavigne, à la maison de M. Wyse, graveur.

La personne qui la rapportera chez M. Lavigne, sera généreusement récompensée. 1 juil et 1883.—3fr. c&c.

EMPLOI DEMANDÉ

Un jeune homme, possédant les langues française et anglaise, avec expérience dans commerce général de la campagne et la tenue des livres, s'engagera à un prix très modéré. Bonnes recommandations fournies. L'entrée immédiate au service, quoiqu'il soit désirable, serait retardée cependant sur demande, vu la saison avancée.

Adresse : N. T. L. Bureau de Poste, St-Roch, Québec

8 juin 1883.—1m. c&c.

AVIS.

M. J. F. Belleau ayant résigné l'agence à Québec de la *Canada Life Assurance Company*, M. Geo. V. H. Bouchard, ci-devant comptable de la Banque Nationale, qui le remplace a ouvert un bureau au No 133, rue St-Pierre, pour la transaction des affaires de cette compagnie.

J. W. MARLING, Gérant.

30 juin 1883.—1m.

FLEURS NATURELLES.

Mme LEMIEUX, fleuriste, ayant acheté tous les plants de fleurs de la splendide serre-chaude de Mlle Galbraith, préparera à demande, tous les jours de l'année, bouquets pour noces, pour anniversaires, et pour toute occasion solennelle. Aussi, croix, couronnes et emblèmes allégoriques de toutes variétés, venant d'arriver de Boston.

Plants de fleurs en petits pots pour garnitures de carrés, \$1 la doz. à choisir.

Fruits de la saison.

Une visite est sollicitée, au DEPOT DE FLEURS NATURELLES, 72, rue St-Jean, Haute-Ville.

29 mai 1883.—12m.

Maison de Campagne à Louer

Une magnifique maison sur le chemin de Beauport, près du Sault, Montmorency. C'est une des plus belles places pour les personnes qui désirent passer l'été à la campagne.

S'adresser sur les lieux à J. L. PAGE. 26 juin 1883.—1s.

PRINTEMPS, 1883.

Pour vos Habits de Printemps et d'Été

Habits d'affaires.

Pantalons légers,

Pardessus, Etc, Etc,

ALLEZ CHEZ

J. PATOINE,

Marchand-Tailleur,

No 254, Rue St-JOSEPH,

(Près du Marché Jacques-Cartier)

M. PATOINE attire l'attention spéciale du public en général sur son assortiment considérable et le plus complet de la ville, consistant en Tweeds, Draps, Serges, Cravates, Collets, Poignets en toile, qu'il vendra à meilleur marché que n'importe que autre marchand-tailleur.

CHEMISES FAITES SUR MESURE

M. PATOINE se fait un devoir et un plaisir d'étaler ses marchandises qui composent ses divers départements et qui comprennent aussi les étoffes à Manteaux de Dames. Il n'épargne rien pour les rendre complètes et le grand nombre d'acheteurs qui chaque jour chez lui donnent leurs commandes, soit pour habillements d'hommes ou manteaux de Dames, prouve et démontrent qu'il a réussi à faire de son établissement une des meilleures maisons de commerce de la rue St-Joseph.

Une visite est respectueusement sollicitée.

18 mai 1883.—

Complets en Beaux Tweeds.

EN TWEED TOUT LAINE, DE \$9 à \$12

EN TWEED SUPERFIN, DE \$13 à \$22

Etoffes de laine pour Habits.

Serges, Tweeds Anglais, Ecosais et Canadiens, Draps et Casimirs fins de l'Ouest de l'Angleterre, à très bas prix.

WILLIAM LEE,

25, Rue BUADE, Québec.

N. B.—Attention personnelle donnée à la confection.

21 juin 1883.—1m.

VENTE A BON MARCHÉ.

Les marchandises sous-mentionnées ont été réduites de beaucoup en fait de prix et méritent certainement l'attention de nos clients.

Robes d'été pour enfants, 50 cts en montant.

“ “ pour Dames \$1.75 en montant.

Robes de matin (volant-) pour Dames \$3.50.

Volants blancs pour Dames, \$4.50.

Robes blanches pour Dames, \$4.50.

Mantilles d'été.

Chapeaux de paille ronds et fermés.

Chapeaux garnis, ronds et fermés.

Gardes-soleil, en soie, en satin et autres.

Un Lot Spécial d'Etoffes à Robes,

Aussi Bas Prix que 12 cts.

Couvre-pieds blancs, \$1.00 en montant

Mouchoirs de batiste, ourlés pour Dames, aussi bas prix que 80 cts.

Glover, Fry & Cie,

27 juin 1883.—C&E.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.

M. Bédard informe ses nombreux amis, le public en général qu'il s'est adjoint M. Caon comme associé et a transporté son magasin du No 295, rue St-Joseph au grand magasin populaire de M. Isaïe Boivin, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, où l'on trouvera comme par le passé l'assortiment le plus considérable et le plus varié de chaussures de tous genres AUX PLUS BAS PRIX qu'il soit possible de vendre. Il s'engage à donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien les honorer d'une visite.

Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir voir notre assortiment et nos prix avant d'acheter ailleurs.

Toute commande qu'on voudra bien leur confier seront exécutées avec promptitude et dans les meilleurs goûts.

M. Bédard profite de l'occasion de cette annonce pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et fera tous ses efforts pour continuer à le mériter pour la nouvelle société.

9 mai 1883.—3m.

BEDARD & CARON,

CORDONNIERS,

44, RUE SOUS-LE-FORT

M. Bédard informe ses nombreux amis, le public en général qu'il s'est adjoint M. Caon comme associé et a transporté son magasin du No 295, rue St-Joseph au grand magasin populaire de M. Isaïe Boivin, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, où l'on trouvera comme par le passé l'assortiment le plus considérable et le plus varié de chaussures de tous genres AUX PLUS BAS PRIX qu'il soit possible de vendre. Il s'engage à donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien les honorer d'une visite.

Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir voir notre assortiment et nos prix avant d'acheter ailleurs.

Toute commande qu'on voudra bien leur confier seront exécutées avec promptitude et dans les meilleurs goûts.

M. Bédard profite de l'occasion de cette annonce pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et fera tous ses efforts pour continuer à le mériter pour la nouvelle société.

9 mai 1883.—3m.

NOUVEAUTÉS de HAUT GOUT

— CHEZ —

Davidson & Horan,

No 172, RUE ST-JEAN, (en dehors).

— ET —

5, Rue de la Traverse, Lévis.

NOUS AVONS MAINTENANT EN

Magasin, un assortiment de :

Plumes et Fleurs nouvelles,

Goupures et Franges perlées,

Garnitures de Manteaux et de Robes,

ententes de bas et ornements de chapeaux,

nappes de paille et autres,

Mouchoirs assortis pour Dames

Collets de Jersey brodés,

Écharpes en mousseline gaze et soie,

Goupures brodées,

Plissés en dentelle et en mousseline,

Dentelles tresses, Terra Cotta,

Or, Crème, Blanches et Noires,

Broché et Satin nouveaux, Paraols.

Fichus en dentelle, rubans à ceinturons,

Garnitures de Chapeaux.

Garnitures de Maisons.

Nous venons de recevoir 5 balles de tapis-

tapiserie, de 45 cts à \$1.00.

— AUST —

Un petit lot de tapis de Bruxelles,

laines, que nous vendons à très bas prix.

Assortiment choisi de nouveaux rideaux

en dentelle et en point.

1 juin 1883.—6m.

Musique ! Musique !

M. Désiré Ikemer, de Paris, éditeur de

musique n'ayant fait des avantages tout-à-

fait spéciaux pour moi seul, je suis en mesure de faire venir de Paris, sur réception de

VINGT-CINQ CENTINS,

pour chacune, n'importe quelle méthode

musicale, pour violon, violoncelle, flûte,

clarinette, cornet à pistons, piano, harmonium, et POUR IMPORTER QUEL

AUTRE instrument de musique. Ces

méthodes contiennent chacune au moins 32

pages, en un grand format in 8, et sont dues

à la plume des meilleurs maîtres.

IMAGE :—S. Albert le Carmélite, avocat

contre les fièvres, 10 cts.

Par la Poste, 12 cts.

P. MASSON, libraire,

61 1/2, rue St-Joseph,

(Près de la gare du chemin de fer du Nord),

St-Roch, Québec.)

29 mai 1883.

Chapeaux de Paille.

UN GRAND ASSORTIMENT

Bien Varié !!

A des prix modérés

Une visite est sollicitée.

J.C. PATERSON

27, RUE BUADE.

21 juin 1883.

AVIS PUBLIC.

Nous prenons la liberté d'annoncer au public et à nos nombreux pratiques que nous avons transporté

Le carnet de Théo.

Les cent voix de la réclame ont annoncé le retour de Théo en France, après une très belle et très fructueuse tournée en Amérique. La charmante diva d'opéra a noté ses impressions de voyage sur un petit carnet que j'ai eu l'indiscrétion de feuilleter, et auquel je fais quelques emprunts :

DÉPART.—Je pars du Havre le 14 août, sur le Labrador, un magnifique paquebot. Tout le monde est très aimable pour moi. C'est la première grande traversée que je fais. Que va-t-il arriver ?

On organise un concert à bord. Je chante ; 1,800 francs de recette. Beau public ; la comtesse de Moltke, le comte Deodati, le marquis de Portes, etc.

Nous approchons du 25 août, jour de ma fête. On m'offre un superbe bouquet, mais comme il est difficile de se procurer des fleurs en pleine mer, ce bouquet se compose de navets, de carottes, de pommes de terre, de poireaux *à la biement* découps.

ARRIVÉE.—Enfin nous arrivons. Une nuée de reporters se précipite à ma rencontre, et l'on me fait les questions les plus bizarres :

—Quel est ce chapeau ?
—Un chapeau Théo !
—Et l'oiseau qui est dessus ?
—Une caille Théo !
—Comment s'appelle ce manteau ?
—Un manteau Théo !

Nous descendons. Il pleut, dans les rues, des prospectus en vers. Des vers faits en mon honneur. Comme la chaleur est terrible je mets, pour sortir, une toilette toute blanche.

A la porte de l'hôtel je rencontre un énorme nègre qui s'écrie en ouvrant de grands yeux :

—Moi jamais rien vu d'aussi blanc.

Moi, je n'avais jamais rien vu d'aussi noir.

DÉBUTS.—Je débute au théâtre de la cinquième Avenue, par *Madame Archimède*. On me fait une entrée qui dure dix bonnes minutes et je suis rappelée cinq fois après le premier acte.

A la suite de la représentation, je reçois des demandes d'autographes en si grand nombre, qu'on se ferait une petite fortune en gardant les timbres que chacun joint à sa lettre pour la réponse.

PREMIÈRE TOURNÉE.—Philadelphie, Brooklyn, New-Even. Je dois quitter cette dernière ville à six heures du matin pour Providence, où l'on m'attend le soir. Les étudiants et les habitants ont eu la délicieuse attention d'organiser une sérénade, et les *hop! hé! hé!* se prolongent jusqu'à trois heures du matin. Bien gentil ces messieurs, mais j'aimerais tant dormir.

RENTREE A NEW-YORK, le 27 octobre.—Emploi de ma journée : Arrivée de Providence à sept heures ; posé chez Mora, à 10 ; joué la *jolie Parfumeuse*, en matinée, à une heure ; rejoué la *Parfumeuse*, le soir à huit heures. Après le spectacle, je vais voir les fameux coureurs qui marchent plusieurs jours de suite sans s'arrêter une seconde. Celui qui résiste le plus longtemps gagne de gros paris. Il y en a qui meurent en courant.

Le lendemain 28, je pars pour la Havane ; sur le bateau, on m'offre une réduction des chutes de Niagara en fleurs.

A LA HAVANE.—Mes cheveux blonds font sensation ; c'est une grande rareté dans le pays.

Le public assiste aux répétitions et le soir, après la représentation, on se précipite en masse dans les coulisses pour me voir de près. C'est dans les mœurs. Le directeur qui voudrait s'opposer à cette invasion verrait infailliblement brûler son théâtre.

Je joue pour la première fois, la *Fille de Madame Angot*, avec Capoul ; on fait 376,000 francs de recette en trois semaines.

DÉPART POUR LE MEXIQUE.—Nous arrivons à Vera-Cruz, où nous sommes reçus par le consul de France. Dans les rues, des *grubus* nous regardent avec des yeux pleins d'une convoitise qui fait peur. Dans ma loge je trouve un scorpion dont un de mes camarades a le courage de me débarrasser. Heureusement ; car ils sont très dangereux les scorpions du Mexique !

Exclamation d'un nègre, de la Guadeloupe :

—Oh ! la jolie dame. On dirait

la vierge de la Pointe à Pitre. Oui, oui ! sur la place de chez nous ! Jamais compliment ne m'a plus touchée. Décidément j'ai de la chance avec les nègres ; c'est une série à la noire. Si je vais à Monaco, cet hiver, je ne jouerai que cette couleur-là !

PETITS CADEAUX.—Les Français sont en grand nombre au Mexique ; ils m'accueillent d'une manière charmante ; les Mexicains sont encore plus aimables s'il est possible. On me présente un riche seigneur du pays. La première fois, il avait les dents noires ; la deuxième, les dents jaunes ; la troisième, les dents blanches. Drôle de moyen de séduction.

Pour mon bénéfice, les loges s'élèvent mieux que les petits pâtés. Il suffit que l'on sache que quel qu'un a payé la sienne trois cents francs, pour qu'un autre donne cinq cents francs. A la fin quelqu'un remplit un coffret en cristal de pièces d'or de toutes les formes. Il y en a pour dix-sept mille francs. *Gladiator*, l'homme aux trente millions qui donne dix mille francs au concierge pour un renseignement, est dépassé. Je reçois des bijoux en quantité.

Un soir, au théâtre, on me fait dire qu'une dame désire me parler et me prie de descendre. Comme je m'habille, je lui envoie Isabelle. On la fait monter dans une voiture qui part au grand galop. Isabelle, eulavée, explique qui elle est, et on la ramène avec des excuses.

Au Mexique comme à la Havane, les femmes du monde qui ne vont jamais voir d'opérettes viennent pourtant en masse à mes représentations ; c'est, paraît-il, un grand honneur qu'elles me font.

COMPAGNONS DE VOYAGE.—A partir du Mexique, nous sommes escortés par deux jeunes Français qui font le tour du monde. Ils ont parié qu'ils figureraient dans les *Coches de Cornéville*, ils gagnent leur pari. A Orizaba, le feu prend à notre train ; ils se font pompiers et sauvent les bagages. La fièvre jaune éclate, ils sont médecins. A notre rentrée à New-York on annonce un cyclone ; ils se font marins et aident à la manœuvre, en outre ils inventent une ceinture contre le mal de mer.

Nous partons pour Philadelphie, Boston, le Canada, ils se font contrôleurs, se proposent eux-mêmes à la location et vont dans la salle charrier le succès. Capoul est enrhumé, ils l'approvisionnent de bouteilles de gomme et me tiennent mon manteau dans les coulisses pour que je ne prenne pas froid.

Ils ont soin de Pistache, un très joli petit chien Chihuahua que l'on m'a donné avec deux colliers, l'un en or, l'autre en diamants pour les jours de fête.

A notre retour à New York, nos compagnons nous quittent, enchantés de nous avoir été utiles.

AUTRES CADEAUX.—Au New-Casino, déluge de fleurs. Des bouquets si lourds qu'il faut quatre hommes pour les porter. Pendant les *Cloches de Cornéville*, on m'envoie trois cloches en fleurs ; les battants sont formés par des bracelets ornés l'un d'un rubis, l'autre d'un diamant, le troisième d'un saphir.

Les couleurs nationales ! !

Départ pour la France le 23 mai. Je vais revoir Paris. Quel bonheur ! Mais on a été bien gentil pour moi en Amérique, j'y retournerai !

Pour extraits conformes :

UN MONSIEUR DE L'ORCHESTRE.

C'EST UN POÈTE.

Un écrivain de beaucoup d'esprit, M. Grenet-Dancourt, vient de publier un très amusant recueil de *Monologues comiques et dramatiques* en vers lesquels ont, pour la plupart, été défilés par les meilleurs artistes de nos principaux théâtres. C'est un charmant passe-temps pour ceux qui se plaisent à ces jeux d'esprit. Nous en dénichons la première pièce, d'un tour particulièrement piquant.

Enfants, tournez un peu la tête Vers cet homme silencieux Qui, là bas, contemple les cieux : C'est un poète !

Si jamais son regard s'arrête Sur vos fronts candides et doux, Petits enfants, découvrez-vous : C'est un poète !

Sa mise, hélas ! n'est point coquette, Son vêtement au soleil luit, Enfants, ne riez pas de lui : C'est un poète !

C'est sous les toits qu'est sa chambrette, L'hiver, la bise y souffle dur, Mais il est plus près de l'azur : C'est un poète !

Souvent, il n'a pas une miette A pouvoir mettre sous ses dents, Il mâche alors des vers ardents : C'est un poète !

Il chante la nature en fête, L'ombre des nuits, les feux du jour, Les oiseaux, les fleurs et l'amour : C'est un poète !

Lorsqu'il va, cheveux en tempête, Et nez au vent, sans savoir où, Tout le monde dit : C'est un fou ! —C'est un poète !

Sans que son cœur s'en inquiète, Il sait qu'il ira, c'est fatal, Mourir un jour à l'hôpital. C'est un poète !

Mais lorsque la mort, qu'il souhaite, Sur son aile l'emportera, Le ciel devant lui s'ouvrira : C'est un poète !

F. G. REGOIRE, TAILLEUR.

N° 45, RUE DE L'ÉGLISE, ST-ROCH, (BLOC DUBEAU.)

Les amateurs de modes les plus nouvelles trouveront pleins et entière satisfaction en s'adressant au sousigné pour coupe ou confection d'habits de toutes sortes, d'après les dernières modes parisiennes et américaines. Après une expérience de plusieurs années dans cette ligne, il ose espérer une part du patronage public.

Le sousigné se charge aussi de réparer tous les pardessus imperméables, composés partie en caoutchouc, partie en étoffe. Prix modérés. Conditions libérales. Une visite est sollicitée.

F. GREGOIRE, Tailleur. 3 juillet 1883.—im.

A. M. D. G. Pèlerinage National. NOTRE-DAME DE LOURDES EN FRANCE

Sous le patronage de Sa Grandeur Mgr FABRE, évêque de Montréal et sous la direction de MM. Vacher et Martinou, prêtres de St-Sulpice.

Le départ aura lieu à Québec le 7 JUILLET prochain par le magnifique steamer OREGON, vapeur très vaste, nouvellement construit, de la ligne Dominion.

De Liverpool à Lourdes, le trajet se fera par chemin de fer, en passant Londres, Paris, Orléans, Poitiers, Tours et Bordeaux. Le prix du passage de Québec à Lourdes aller et retour, est de \$170.

De Lourdes, le pèlerinage se continuera à Rome, Paris, le Monastère et au Sanctuaire de la Sainte Face, à Tours, et reviendra à Liverpool en visitant Paris, Londres, etc., etc.

Le départ aura lieu à Liverpool le 16 du mois d'août. Les pèlerins ne seront pas tenus de suivre le pèlerinage à Rome et ailleurs, et ceux qui désireraient séjourner plus longtemps en Europe, auront toute liberté de le faire, pourvu qu'ils reviennent par la même ligne de vapeurs.

Comme le nombre de pèlerins est limité, ceux qui désirent faire ce pèlerinage sont priés d'en donner avis le plus tôt possible à M. BEROME, président du pèlerinage, No 207, rue Notre-Dame à Montréal. 15 juin 1883.—can.

LE MAGNIFIQUE ETALON "STADACONA".

Acheté par la Société d'Agriculture de la cité de Québec, contenant au-delà de \$900, est maintenant la propriété de M. O. Plamondon, qui l'a achetée à la condition expresse de le garder pendant deux ans dans le voisinage de la cité de Québec.

Les éleveurs de chevaux ne sauraient trouver un plus bel étalon que "Stadacona" il est de la fameuse race de trotteurs "Hambledonian", élevé par M. Ball de Stanstead, il tient par sa généalogie (*Pedigree*) aux meilleurs chevaux connus, tel que Messenger, Black Hawk and Morgan ; son Pedigree est à la disposition des amateurs.

On trouvera "Stadacona" en tout temps aux écuries de M. Olivier Plamondon, 95, rue Massue, St-Sauveur.

Prix des services de Stadacona est comme suit : Pour la saison \$5, payable d'avance. Pour garantir \$10. 31 mai 1883.—lm C E & C

Nouvelle Musique.

"AMUSEMENTS", Quadrille dédié à l'Hon. F. Langeher, par Edouard Vincede "NOS PATRIOTES", Romance, dédiée aux victimes de 1837-38, paroles de L. H. Frécette, Musique de R. Planquette. BERNARD & ALLAIRE.

PIANOS Recherchés.

"W. Knabe & Co.", "Chickering", "Stinson & Co.", "Heintzman & Co.", "Newcombe & Co.", "G. M. Weber & Co.". Seule agence à Québec, BERNARD & ALLAIRE.

Harmoniums de Distinction

"W. Doherty & Co." "Dominion Organ Co." "D. Bell, Sons & Co." "J. R. Kilgour". En vente seulement chez BERNARD & ALLAIRE.

MACHINES A COUDRE.

La nouvelle machine "Helpmate" Williams, "Singers" de famille, Sew Williams, "Domestic" de New-York, "Osborn" "Wilson Oscillating Shuttle", etc. Seule agence à Québec, BERNARD & ALLAIRE.

Machines à Tricoter.

"Star Knitting Machines" de Fry & Pope, font les tricots, unis, par côtes et de fantaisie. Ces machines sont de grande nécessité aux familles et aux personnes qui désirent fabriquer des tricots pour les marchands. BERNARD & ALLAIRE.

Machines à laver, à tondre et à repasser, avec toutes les améliorations modernes. Un atelier de réparations de Piano d'harmoniums, ainsi que de machines à coudre est attaché à notre établissement. BERNARD & ALLAIRE, 6, Rue la Fabrique, Québec.

6 juin 1883.—E&C.

NOUVEAU MAGASIN GENERAL D'ÉPICERIES

OUVERT PAR

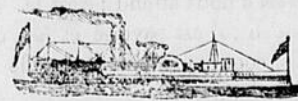
COTÉ & FRÈRE AU No. 322 RUE St-JEAN

Porte voisine de M. B. HOUDE, Tabacconiste.

MM. COTÉ & FRÈRE ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir, au No. 322, rue St-Jean, un MAGASIN D'ÉPICERIES DE PREMIÈRE CLASSE. Ils sollicitent humblement une part de patronage, et la longue expérience acquise dans cette ligne par l'un des membres de cette nouvelle maison est une garantie que ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance seront pleinement satisfaits.

Les familles sont assurées de trouver à leur magasin un assortiment d'épicerie qui ne le cèdera en rien quant à la qualité et au BON MARCHÉ, aux meilleures maisons dans cette branche de commerce. Les effets seront livrés à domicile. 30 mai 1883.—lm C & E

Traverse de l'Île D'Orléans.



VAPEUR "ORLEANS"

CAPT. BOLDUC.

Le et après le 5 de JUIN, il partira (aux heures ci-après mentionnées, jusqu'à nouvel ordre, le temps et les circonstances le permettant :

DE QUÉBEC.	DE QUÉBEC.
5.30 A. M.	6.30 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
0.00 A. M.	11.30 A. M.
1.30 P. M.	2.30 P. M.
3.30 P. M.	4.45 P. M.
5.45 P. M.	6.45 P. M.

Dimanche.

11.30 A. M.	1.45 P. M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.
5.30 P. M.	6.30 P. M.
7.30 P. M.	

Jour de Fête.

8.00 A. M.	1.45 P. M.
3.00 P. M.	4.45 P. M.
6.00 P. M.	5.45 P. M.

Arrêtera à St-Joseph de Lévis en montant et en descendant. 22 mai 1883.—G&E

CHARLES E. ROY,

58 RUE DU PONT, ST-ROCH.

IMPORTATEUR

— DE —

CUIRS FRANÇAIS, ANGLAIS

— AINSI QUE —

Fournitures pour Chaussures.

AUSSI

Négociant en Cuir Domestiques,

SPECIALITE DE BAUDRIER,

"CHAMPLAIN", "ROXTON",

Veau Français "S. Ulmo, Lyon

ELASTIQUE,

GIRAGE,

VERNIS,

FIL DE TOUTES LES SORTES, Etc.

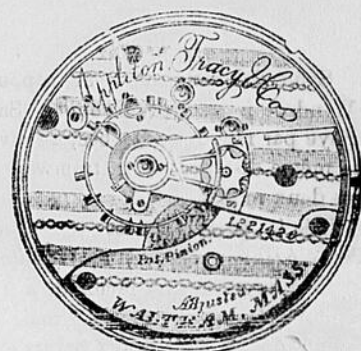
Gros et Detail,

31 mai 1883.—2m.

Entrepot de Montres

— DE LA —

Célèbre Fabrique WALTHAM



DUQUET & CIE, 87 et 69, Rue la Fabrique H.V.

Viennent de recevoir de Paris, par le dernier steamer de la ligne Allan,

Sept caisses d'Horloges,

de luxe et d'art en Marbre. Aussi, candelabres, coupes et statuettes en bronze ; girandoles avec glaces de Venise.

DE MERIDEN.

HUIT CAISSES A DEUX BOUCAUTS D'ARGENTERIE avec dessein des plus nouveaux et les plus artistiques. C'est le plus joli et le plus riche assortiment que les amateurs et les grands connaisseurs puissent trouver dans la puissance, comprenant des articles admirables pour cadeaux de noces ou pour toute autre occasion solennelle.



Diamants, Bijoux avec pierres précieuses

Bagues, Bracelets, Médallions, Boucles d'oreilles, parures, etc., etc., dont les prix s'élèvent de DIX PIASTRES jusqu'à SEPT CENTS PIASTRES.

Horloges garde de nuit, Brevetée d'après

L'INVENTION DUQUET,

Indispensable aux édifices publics, granges, fabriques, magasins, etc., etc.

HORLOGES ANTIQUES avec cadran en cuivre.

DUQUET & Cie,

87 et 69, rue la Fabrique, H. V.

11 mai 1883.—E. 6fps.—C. ps.

ANNONCES NOUVELLES.

Encaen de meubles de ménage, voitures d'été, d'hiver, etc.
 Propriété à vendre.—George Marcoux.
 Avis spécial.—F. Desjardins & Cie.
 Chemin de fer du Nord.—A. Davis.
 Tailleur.—T. Grégoire.
 Magasin de chaussures.—Elz. Fiser.
 Bazar.
 Demande.—Thomas Potvin.
 Deux filles demandées.—J. T. Levalleé.

Sommaire des matières.

1ÈRE PAGE.
 —Feuilleton littéraire: Dolorès.
 2ME PAGE.
 —Les misérables de Londres, (suite).
 3ME PAGE.
 —Le carnet de Thé.—C'est un poète.
 6ME PAGE.
 —Télégraphie Générale.
 7ME PAGE.
 —Dépêches du Canada.
 8ME PAGE.
 —Bulletin maritime.

QUEBEC,

JEUDI, 5 JUILLET 1883

Lettres de voyage.

(Suite.)

Sandwich est située par rapport à Windsor à peu près comme Sainte-Foye par rapport à Québec, à environ la même distance. Un tramway relie les deux endroits.

L'église paroissiale est spacieuse et fort élégante; elle est construite en style gothique; elle remonte à 1837, si mes notes sont exactes, mais elle n'a été décorée de vitraux peints et de fresques comme elle l'est, que l'an dernier.

Douze colonnes, dont les chapiteaux s'épanouissent dans la voûte comme des feuilles de palmier, supportent la superstructure de l'édifice. La voûte elle-même est peinte à fresques. Trois vitraux peints au-dessus du maître-autel représentent: celui du centre, le crucifiement, du côté de l'épître, la résurrection, et du côté de l'évangile, le mystère de l'incarnation. Au pourtour de la balustrade, on lit la sentence biblique suivante en lettres de fantaisie: *Hoc est enim corpus meum*. Ce sont des pères Basiliens qui desservent l'église et dirigent aussi le collège de l'endroit. Le P. Côté qui a dit la messe, le P. Semard qui agissait comme diacre et le P. Renaud, comme sous-diacre, sont tous trois natifs de Sandwich et professeurs au collège.

Le sermon fut donné par le P. Aboulin, sur Saint-Jean-Baptiste.

Comme dans toute église bien ordonnée, il y a un orgue et un chœur; l'orgue est vieux, mais produit encore une sonorité juste et puissante, et fort agréable sous les doigts habiles de M. Ernest Girardot. Le chœur a chanté la messe de Ste-Thérèse de Van la Hache, sous la direction de M. Joseph Girardot. A l'offertoire, M. Michel Lavan, ténor, de Détroit, chantait un *Ave Verum*, de Millard. La musique a marché avec un entrain magnifique.

A la sortie, un des délégués de Québec improvisait une mosaïque d'airs canadiens.

Décidément, le temps nous en allait; au retour, à bord de l'omnibus, la pluie se mit à tomber.

La messe entendue, la journée était libre pour tout le monde. Les uns restèrent à fumer sur une des galeries de l'hôtel Crawford, en regardant les allées et venues des bateaux-passeurs, invariablement chargés de promeneurs et surtout de nègres de toutes les nuances, depuis le citron jusqu'à la suie. Je n'ai jamais vu d'endroit sur le continent où il y ait tant de nègres; il sont drus

comme mouches; de plus, trop souvent ils se montrent grossiers et insolents; pourtant s'il est des gens qui devraient s'appliquer à se faire une réputation de gentillesse et de bon ton, ce sont bien les nègres, afin de faire oublier et leur laideur physique et leur mauvaise odeur.

Il y a huit cents électeurs africains dans le comté d'Essex, ai-je déjà dit. On comprendra que ce n'est pas là toute la population. On porte à quinze cents le nombre des nègres dans le comté. Ce sont pour la plupart des descendants d'esclaves fugitifs. Il paraît qu'il en reste encore quelques uns qui ont connu autrefois, dans le sud, le foutet de l'esclavage. Il y en aurait à Windsor même. Comme tous ces gens là ont à peu près tous la même couleur et la même physionomie, il n'est pas facile de reconnaître dans le nombre les anciens esclaves. Il paraît que, il y a cinquante ans, certaines gens profitant de l'ignorance des nègres, les détenaient comme esclaves dans le comté d'Essex; les pauvres africains ne savaient pas qu'en touchant le sol canadien, ils devenaient libres. Peu d'entre eux s'adonnent à l'agriculture; ils sont garçons de table, de buvette, cirqueurs de bottes, barbiers, repasseurs, commissionnaires, palefreniers, hommes de peine, etc. Ils excellent surtout comme serveurs, garçons de table et barbiers.

Mais Theodoros se multiplie furieusement; il n'y a que le canadien-français qui ait autant de vitalité. Cela m'inquiète un peu; quelle race finira par déteindre sur l'autre? la blanche ou la noire? nos descendants sont-ils destinés à passer au jaune crème brûlée, ou vont-ils passer au blanc les abyssiniens du Canada ou du continent?

**

Nous avions quelques heures devant nous et c'eût été bien dommage de les passer à flâner sur une galerie d'hôtel.

Détroit nous offrait plus d'une charmante distraction; d'un commun accord nous allons prendre le bateau-passeur et cinq minutes après nous descendons dans l'avenue Woodward.

Détroit est la ville la plus propre et la plus élégante de l'Ouest, si ce n'est des Etats-Unis. Les rues sont transformées en allées de verdure, et quant à leur propreté, c'est assez dire que l'on peut s'asseoir et prendre un lunch sur le trottoir sans s'exposer à balayer beaucoup de poussière. On y ramasse moins de saletés que dans la salle Jacques-Cartier, à Québec, même un soir de représentation de gala.

Sur les 4 heures de l'après-midi, on venait nous chercher à l'hôtel pour faire une excursion en bateau sur la rivière. C'était M. Odette, un de nos canadiens les plus actifs et les plus affables de l'ouest d'Ontario, membre d'une maison sociale qui fait le commerce de charbon sur les bords de la rivière Détroit, c'était dis-je, M. Odette qui faisait les frais de l'excursion. C'était on ne peut plus gracieux.

Nous quittons l'hôtel; non loin de là le bateau nous attend; c'est le *City of Dresden*; il est pavé et se dandine sur sa coque, pendant qu'on le charge de charbon.

Le temps n'est pas sûr; nous avons des alternatives de soleil ardent et d'ondées qui nous forcent de temps à autre à passer à l'abri, au salon. En attendant le chargement du bateau, les londoniens circulent en quantité et il y a bientôt autant de cheminées que de fumeurs; comme dirait Berthelot, du Canard (le vrai), nous grillons des cigares et d'impatience de partir.

Enfin, nous filons; le *City of Dresden* se comporte très bien; la mer d'ailleurs est calme comme de l'huile; les bateaux d'excursions de plaisir sillonnaient la rivière en tous sens; ils regorgeaient de promeneurs, assis à l'aise et humant l'air avec une satisfaction si évidente qu'on jouissait de les voir jouer. Eh bien! tout ce monde là, pour cinq, quinze, vingt, cinq sous par tête, se payaient quelques heures de bonne

récréation, seule trêve probablement qu'ils puissent accorder aux labeurs de la semaine. Ailleurs, sur les bords de la rivière, des troupes de gamins de douze à quinze ans; ils se livraient avec une bruyante gaieté aux exercices hygiéniques et salutaires de la natation. C'est de tradition, ici à Québec, parmi les gamins, que l'on ne doit pas se baigner à la rivière avant la Saint-Jean-Baptiste. Pourquoi? *Nescio*. Était-ce en vertu de la même tradition qu'il y avait autant de baigneurs sur les deux rives de la Détroit dimanche, le 24 juin? Quoiqu'il en soit, ces baigneurs n'étaient certainement pas des canadiens-français; ils n'avaient pas même la plus petite feuille d'érable.

Quelques minutes après 5 heures, le *City of Dresden* accostait au débarcadère de Sandwich. Nous étions attendus. Des la veille même, nous étions invités à visiter les magnifiques vignobles de MM. Girardot, père et fils.

Fidèles à cette aimable invitation, nous nous dirigeons vers les résidences de nos hôtes, environnées de vignes prospères. Nous allons leur serrer la main, les féliciter et vider en l'honneur de la fête un verre de vin canadien.

Nous fîmes honneur à la cave, je n'ai pas besoin de le dire, et le vin fut généreux comme son propriétaire. Il coula avec une abondance extraordinaire à la grande satisfaction de nos palais et de nos estomacs. Il y eut des toasts et l'on en porta un à M. Girardot, fils, qui dans le moment pouvait être âgé de douze heures, quelques minutes et autant de secondes; voilà ce qui s'appelle viser juste; l'heureux acquéreur du bambin était M. Ernest Girardot, fils, propriétaire de vignobles et organiste de Sandwich.

Inutile de dire que le nouveau venu avait déjà son nom de baptême et que ce nom était Jean-Baptiste.

(A continuer.)

Il paraît que la compagnie du Grand-Tronc est sur le point de vendre le chemin de fer de la rive Nord au syndicat du Pacifique Canadien.

Une importante décision.

Les évêques se sont prononcés sur l'imbroglio Laval-Victoria.

Nous lisons dans le *Star* d'hier:

Le public attendait avec anxiété, depuis quelque temps, la décision des trois évêques choisis pour délibérer sur le dernier appel des professeurs de l'Université Victoria, concernant l'ordre transmis par Mgr Fabre, aux sœurs de l'Hôtel-Dieu, de fermer les portes de leur institution tant aux professeurs qu'aux élèves du Victoria, après le 1er septembre prochain.

L'Archevêque avait soumis cette décision aux autres membres de l'épiscopat et en l'avaient même référée à Rome nous a-t-on dit, pour recevoir l'approbation de l'autorité papale, c'est ce qui a tant retardé la solution de la question.

Dans tous les cas, c'est fait maintenant et voici en substance quel a été le jugement rendu.

L'ordre de Monseigneur Fabre est maintenu et les évêques déclarent que s'ils ne se soumettent pas entièrement à cette décision, les professeurs et les élèves du Victoria seront, à compter du 1er septembre, considérés en révolte ouverte avec l'autorité du Saint-Siège, et comme tels, ne pourront plus participer aux sacrements de l'église.

INFORMATIONS.

Mgr J. S. Rymond vient d'abdiquer les fonctions de supérieur du séminaire de St-Hyacinthe et a été remplacé par M. le chanoine Rémi Ouellet, directeur de la maison.

Le révérend père Thomas Burke, le célèbre prédicateur irlandais, est mort.

Monseigneur John Strain, archevêque d'Edimbourg, vient de mourir à l'âge de 73 ans.

Dans le premier couplet des vers publiés mardi, au second vers, — Au lieu de "souvenirs" lisez: "souciures".

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Pruneau, maître de Poste de cette ville, survenue à onze heures ce matin.

M. Pruneau était âgé de 61 ans. Il est mort en fervent catholique.

Requiescat in pace.

Les zouaves à Joliette.

La réunion annuelle des zouaves pontificaux a eu lieu dimanche à Joliette. A l'arrivée des hôtes attendus se trouvait toute la population de cette jolie ville que l'on avait toute pavée de drapeaux.

La réception qui leur a été faite au collège a été digne et de ceux qui en étaient l'objet et des directeurs de l'institution.

Lundi les zouaves de Québec arrivaient à leur tour et il y eut grand'messe et sermon par le Rév. Père Peimons, suivis de l'assemblée générale et de l'élection annuelle des officiers.

Voici quel a été le résultat de cette élection:

Président général, Charles Thibault, de Québec; vice-président, Adolphe Martin; trésorier, E. Gervais; secrétaire, C. A. Lebel; assistant-secrétaire, O. E. Panneton, tous de Montréal.

Conseil—MM. B. A. T. de Montigny, A. Larocque, G. A. Drolet, C. A. Vallée, L. Forget, Dr Piché, L. P. Hébert, G. A. Hughes, A. Marion et Nap. Archambault.

Les Pères du collège se sont montrés prodigues d'attentions envers les zouaves. Nos amis sont réellement enchantés de la réception qu'on leur a faite.

Au banquet donné au collège présidait M. Guilbault, le député du comté. Plus de cent membres du clergé y assistaient.

Les zouaves ont reçu des invitations particulières de M. le maire Guilbault et de l'honorable juge Baby.

La réunion s'est terminée par la représentation des "Kardigans", par les membres de l'Union Allée.

Les zouaves étaient de retour de bonne heure, mardi matin.

Le Barreau.

Le Conseil du Barreau, du district de Montréal, s'est réuni hier matin au Palais de Justice.

Étaient présents: l'hon. M. R. Laflamme, C. R.; MM. Robidoux, C. R. Syndic; Béthune, C. R.; Lunn, C. R.

Le but de cette réunion était de prendre en considération le bill concernant les sténographes, passé à la dernière session.

Après quelque discussion, le conseil a décidé de nommer un comité qui de vra faire rapport le 10 courant sur la meilleure manière de mettre à effet le bill en question, c'est à dire de nommer les sténographes, de fixer leur salaire et de déterminer la manière de les payer.

Les requins du golfe.

Dans le fleuve St-Laurent, se trouvent de nombreux habitants, qui, s'ils étaient mieux connus, contribueraient pour une large part à l'avancement de la science en Canada. Le pêcheur lui-même, qui parcourt ces rivages, ignore bien souvent la présence d'un terrible ennemi; il s'avance sans crainte, ne pensant point qu'un être vorace nage sans cesse autour de lui et cherche à le dévorer. En effet, le requin, l'un des animaux aquatiques les plus terribles, rend surtout ces parages redoutables pour les marins qui les fréquentent.

Parmi les nombreux représentants de la famille des squalés, quatre espèces, jusqu'à ce jour, ont été remarquées dans les eaux canadiennes. Elles sont généralement connues de nos pêcheurs, sous le nom de *marachés*.

Mais avant de donner quelques détails sur ces rapaces du golfe, je crois qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt d'étudier un peu les mœurs générales de ces poissons, et le rang qu'ils occupent dans la classification actuelle.

Le requin, cet animal féroce, est répandu dans toutes les mers du monde, et partout, il est l'effroi des animaux qui s'y trouvent habituellement ou par hasard; intrépide et audacieux, il poursuit avec acharnement le poisson qui fuit à sa vue et attaque sans distinction les plus forts comme les plus faibles; il mange de tout ce qui a vie: poissons, mollusques, crustacés, etc., tout est du ressort de son estomac insatiable.

L'homme surtout paraît être la proie qu'il recherche de préférence; il suit les vaisseaux pour dévorer les cadavres qu'on jette à l'eau ou les matelots que les accidents forcent à se jeter à la mer, et même il s'attaque sur l'imprudent qui se laisse voir en dehors du vaisseau.

Il ne quitte jamais ce dernier, dans l'espoir que le naufrage lui livrera le corps de quelque malheureux, et souvent pour atteindre cette chair qu'il cherche avidement, il fait des efforts prodigieux. On raconte à ce sujet, un fait qui démontre bien son opiniâtreté, ainsi que la force musculaire de sa queue et de la partie postérieure de son corps. Sur un navire allant à toute voile, on avait suspendu le cadavre d'un nègre au bout d'une vergue élevée à plus de vingt pieds au-dessus du niveau de la mer; on vit alors un requin s'élançant à plusieurs reprises vers cette dépouille, l'atteindre, la déchirer par lambeaux, et cela malgré les cris et les attaques de l'équipage.

Dans la classification ichthyologique, le requin appartient à l'une des deux sous-classes, appelée chondroptérygiens ou poissons cartilagineux, qui est la moins nombreuse en espèces, puisqu'elle ne renferme que les esturgeons, les requins, les raies, le flétan, la scie et quelques autres; tandis que celle des ostéoptérygiens ou poissons osseux, comprend tous les autres poissons.

Parmi les caractères principaux qui servent de base à la division de ces deux groupes, un des plus saillants repose sur la nature du squelette qui est ossifié dans les ostéoptérygiens, tandis que chez les chondroptérygiens, il est à l'état de cartilage et sa structure est plus homogène; la matière calcifiée au lieu de pénétrer dans l'intérieur même de l'organe, s'arrête à sa superficie.

On reconnaît les requins à la forme allongée de leur corps, à leur queue grosse et charnue, et à leurs pectorales de grandeur médiocre. Presque tous ont deux dorsales et une caudale divisée en deux lobes, dont le supérieur est toujours plus allongé; leurs branchies s'ouvrent au dehors par cinq, six ou sept ouvertures situées de chaque côté du cou, et leurs yeux, ordinairement petits, sont placés sur les parties latérales de la tête; leur mâchoire supérieure est saillante et sous cette mâchoire s'ouvre une grande gueule armée de dents tranchantes et dentelées en scie sur leurs bords. Ces dents, à l'âge adulte, sont réparties en cinq ou sept rangées.

Quoique les espèces qui fréquentent les eaux salées du St-Laurent, soient de petite ou de moyenne taille, et par cela même, moins dangereuses que les grandes espèces océaniques qui mesurent jusqu'à trente-six pieds de longueur, cependant trop de confiance dans ces poissons, pourrait avoir des conséquences funestes; car quelques uns peuvent faire l'amputation d'un bras ou d'une jambe, tout aussi prestement que le ferait un disciple d'Hippocrate.

L'Aiguillon commun (*Spinax acanthias*, Storer), qui est le plus petit de nos requins, ne mesure guère plus de trois pieds; il est d'un bleu ardoisé en dessus avec le dessous blanc pâle, et ses nageoires dorsales sont pourvues chacune d'un fort aiguillon pouvant même infliger des blessures. A part cela, sa petite taille le rend à peu près inoffensif.

Le requin à courtes nageoires (*Symnus brevipinnis*, Storer), atteint parfois une longueur de six à sept pieds. Son corps est d'un gris de plomb qui devient plus foncé sur le dos. Le peu de développement de ses pectorales, qui paralysent en quelque sorte la vitesse de ses mouvements, le fait peu redouter des marins.

Vient en troisième lieu, le requin du maquereau (*Lamna punctata*, Storer), long de dix pieds; sa couleur est d'un bleu ardoisé foncé, blanchissant en dessous. Son nom lui vient de l'habitude qu'il a de poursuivre, pour s'en nourrir, les bancs de maquereaux et de harengs. Ce requin est redouté avec raison, car sa gueule est armée d'une manière formidable, et si l'on juge de la rapidité de ses mouvements par ses longues et puissantes nageoires, il doit être doué d'une force et d'une agilité peu communes.

Ces trois espèces, que l'on voit assez souvent, sont représentées au musée ichthyologique de l'Université Laval, par de très beaux spécimens, dont les deux premiers sont dus à la générosité de l'honorable P. Fortin, auquel cette institution est également redevable d'un grand nombre de pièces zoologiques rares ou difficiles à se procurer, même à prix d'argent. L'autre est dû à l'obligeance de N. Lavie, Ecr. M. D. L., autrefois commandant de "La Canadienne".

Ces dons constituent de précieuses acquisitions pour le musée zoologique, qui, par sa grande variété de spécimens, fait l'étonnement de plus d'un visiteur.

Enfin la dernière espèce, nommée le requin à longue queue (*Carcharias vulpes*, Cuv.), est d'un bleu ardoisé en dessus avec les parties inférieures d'un blanc sale, tachetées de bleuâtre; sa longueur totale est de treize pieds. Ce

curieux animal a été vu et capturé pour la première fois à Percé, il y a trois ans. Le développement extraordinaire du lobe supérieur de sa queue, qui n'atteint rien moins que six pieds et demi de long, tandis que l'inférieur ne dépasse guère huit pouces, lui donne un aspect fort singulier et lui assure en même temps une arme redoutable d'attaque et de défense. Doué d'un gouvernail aussi puissant et de pectorales fortes et longues, ce requin doit être très agile dans ses mouvements, et parcourir en peu de temps des distances énormes.

L'Université-Laval a fait l'acquisition de cette rare espèce, surnommée le *fléau*, par quelques marins. Elle figurait dans son musée jusqu'au départ de la collection de poissons faite par le gouvernement pour l'exposition de la marine et les pêcheries à Londres.

Espérons que ces quelques détails serviront de motifs à des observations sérieuses de la part de nos marins, et auront pour résultat la découverte probable des nouvelles espèces.

C. E. DIONNE

Le camp de Lévis.

L'espace de quelques alinéas, monsieur le rédacteur, pour me permettre quelques réflexions sur le camp de Lévis.

Accompagné d'un certain nombre de Québécoises, et de quelques amis, je m'y suis rendu, lundi dernier. J'ai pensé, et avec raison, que je ne pouvais mieux utiliser les loisirs du *Dominion day*.

Site enchanteur que celui que nos vaillants militaires ont su choisir. La nature a rarement réuni plus de charmes dans un seul et même endroit. Quels magnifiques points de vue.

Sur la hauteur sont échelonnées les tentes des officiers de chaque bataillon; dans la plaine, celles des troupiers.

On remarque en premier lieu le 51ème de Montmagny.

Viennent ensuite le 89ème de Témiscouata, le 87ème du comté de Québec, le 81ème de Fortneuf et le 55ème de Mégantic.

Celui-ci, lorsque nous sommes allés au camp, était à s'exercer au tir à la cible. C'est celui qui nous a paru le mieux aguerri, le plus régulier. Composé d'hommes d'une stature peu ordinaire, il serait assez difficile d'avoir l'air plus martial que ce bataillon d'écoliers, comme on se plaît à les appeler chez leurs compagnons de campement.

Nous passons d'un bataillon à l'autre; nous parcourons toute la brigade, nous saluons des amis à droite et à gauche, nous assistons aux manœuvres de 4 à 6 heures, et à la parade. Il y a de l'activité partout. C'est la vie militaire; c'est la vie du soldat canadien, content de son sort, insouciant du lendemain et prêt à toute éventualité. Rien de plus gai.

Le bataillon du comté de Montmagny a pour nous un attrait tout particulier. Nous y comptons de nombreux amis, et on ne tarde pas d'ailleurs à se familiariser avec les galants officiers du 51ème.

Nos amis ont fait preuve de bon goût dans le choix de leur site. Il leur eût été difficile de planter leur tente dans un endroit plus charmant.

Le lieutenant-colonel Colfer, commandant du bataillon et qu'on s'empresse de nous introduire, se montre immédiatement digne de l'excellente réputation que nous lui connaissons.

On l'a vu se multiplier au service des visiteurs, et faire les choses royalement, pour ainsi dire. Quel généreux lieutenant-colonel, et comme nos amis du 51ème doivent être fiers de l'avoir à leur tête.

L'hospitalité est à l'ordre du jour chez les officiers du 51ème et on l'exerce cordialement. Le lieutenant-colonel Colfer est on ne peut mieux secondé à ce sujet là, par le major A. C. P. R. Landry, le père-maître Alfred Lépine et les autres officiers du bataillon.

Nul doute qu'on ne se montre aussi courtois et aussi hospitalier ailleurs, mais, monsieur le rédacteur, je devais d'une manière toute particulière ce tribut de reconnaissance à mes amis les officiers du 51ème.

Une après-midi au camp de Lévis est bientôt passée; à neuf heures et déjà, nous prenons congé de nos amis avec regret, nous promettant bien, Monsieur le rédacteur, de vous faire du campement le tableau le plus attrayant possible pour vous inviter à le visiter.

Votre tout dévoué,

NOM D'UNE BOMBE.

Québec, 4 juillet.

A TRAVERS LA VILLE.

Un nouveau couvent.

On construit en ce moment, à St-François de Montmagny, un couvent de 85 pieds de long sur 50 de large, à trois étages, avec toit français. Les travaux, commencés en mai dernier, seront terminés en septembre 1884. L'entrepreneur de la maçonnerie est M. Dosité Bernier, de St-Thomas.

M. Georges Boulé, de St-Thomas, a entrepris la charpente et la menuiserie.

Remerciements.

A une réunion des membres du comité de régie de la section St-Roch, société St-Jean Baptiste, il a été proposé par M. Ocasime Chabour secouré par M. Jos. Beauchamp, et résolu—que les remerciements les plus sincères de ce comité soient offerts au Rév. Messire F. X. Gosselin, curé de cette paroisse, pour avoir bien voulu permettre l'ornementation de l'Eglise pour la fête nationale, ainsi que donné son concours en ce qui regarde la partie religieuse; aux généreux citoyens qui ont prêté leur concours pour la vente des cartes dans la section; aux dames et messieurs qui ont bien voulu faire la quête dans l'Eglise, aux messieurs du chœur de St-Roch ainsi qu'à tous les autres citoyens qui ont contribué à la célébration de la fête du 24 juin.

Concours d'artillerie.

Les artilleurs canadiens qui partiront le 21 du courant pour prendre part au concours de Shoburne s, sont maintenant réunis à la Citadelle de Québec. Voici leurs noms:

Lieut.-col. A. H. Macdonald, Guelph, Ontario, commandant.
Maj. C. Short, batt. B., adjudant.
Cap. Van Hildan et Nanton.
Cap. Hunter et art. Chartré, batt. A.
Serg. maj. Young, batt. de camp. de Wellington, Ont.
Serg. maj. Maltby, batt. de camp. de New castle, N.-B.
Serg. Williams, batt. de camp. de London, Ont.
Serg. Russell, art. de garn. de Charlottetown, I. P. E.
Serg. Huot, batt. de camp. de Québec.

Serg. Dawson, Warl et Gibson, art. de garn. de Montréal.
Serg. Méthot, art. de garn. de Québec.

Cap. Offer et art. de garn. de P. E.
Cap. Swift, art. de garn. de Montréal.
Cap. Wilmot, batt. de camp. de Kingston.

Art. Scott, art. de garn. de Montréal.
Comme on le voit, l'escouade compte quatre de nos compatriotes, tandis qu'il n'y en avait pas dans l'escouade de carabiniers de Wimbledon.

Assurances.

Le remorqueur *Asilda*, incendié il y a quelques jours à Lévis, était assuré pour \$3,800 à la "Northern" et la "Commercial Union."

L'affaire Sougraine.

Nous avons rapporté hier que Elmiere Audet, la jeune fille qui a accompagné le sauvage Sougraine après la disparition de sa femme, était arrivée hier en cette ville. Elle a été trouvée à la tête du lac Mégantic, par le détective Burke, de la police provinciale. Elle avait été ramenée là par Sougraine lui-même, il y a quelques semaines.

Elle demeurait chez un cultivateur nommé Campagna, comme fille de service, et lorsque le policier l'a trouvée, elle était à travail et aux champs. Elle n'est âgée que de seize ans, et le travail l'avait fatiguée. Aujourd'hui qu'elle ne travaille pas et qu'elle est bien nourrie et mise proprement, elle est d'apparence assez agréable.

Après l'avoir laissée chez Campagna Sougraine s'est empressé de prendre le bois, car il sait qu'on est à sa poursuite.

Eh bien cependant qu'on ne tardera pas à le découvrir, et que s'il est coupable, il sera puni comme il le mérite.

De retour.

Le R. P. Royer, O. M. I. et qui a été attaché autrefois à la desserte de la congrégation des Oblats de St-Sauveur, est de retour de France après une absence de dix années.

Cour de vice-amirauté.

Une action au chiffre de \$8,000, a été prise par la compagnie propriétaire du steamer *Miramichi* contre le steamer *Carmona* et sa cargaison, pour sauvetage. Ce dernier est en ce moment à Montréal.

Chemins de fer du lac St-Jean.

M. Boemer est arrivé ce matin, pour discuter avec les directeurs de la compagnie, les conditions auxquelles il entreprendra la construction de la dernière partie de cette importante voie ferrée.

En visite.

Le chef Dorval a été informé de la visite à Québec, le onze du courant, du chef Leshure, du département du feu de Springfield, Mass., et du chef Hendrick, de New-Haven, Conn.

Enquête.

Une enquête a lieu en ce moment à la Cour de police, sur l'affaire de coup de feu qui a eu lieu à St-Sauveur il y a quelques jours.

L'aqueduc.

L'ingénieur chargé par l'entrepreneur Boemer de surveiller les travaux de la pose d'un second tuyau de Lorette à Québec, est M. Hoare, qui a agi comme sous-ingénieur pour le compte du gouvernement, lors de la construction du chemin de fer du Nord.

Hygiène publique.

Le mode d'informer le bureau de santé que nous avons suggéré au printemps, a eu le meilleur effet possible. Beaucoup de gens qui, pour une raison ou pour une autre, subissaient les salades de voisins peu scrupuleux au chapitre de la propreté et de la santé publique, ont adressé au bureau de santé de nombreuses lettres qui ont mis les coupables à découvert.

Il est à souhaiter qu'on ne s'arrête pas en si bon chemin. En face du danger, il n'y a pas de considérations qui tiennent, et le devoir de tout bon citoyen est de dénoncer ceux qui le méritent.

Sport.

Dans quelques semaines, on a système probablement à une joute sur le terrain Thistles, entre les joueurs de crosse canadiens et sauvages qui font en ce moment leurs prouesses en Angleterre.

Médical.

Les médecins qui ont payé la contribution pour l'année 1883-84 sont éligibles comme gouverneurs et ont droit de voter à la prochaine assemblée triennale du collège.

Un oubli.

C'est du *Monde* de Montréal, que nous avons reproduit dans l'*Evenement* d'hier, un entrefilet intitulé: Sont-ce des sauvages?

Vol nocturne.

Dans la nuit d'hier, des individus se sont introduits dans le restaurant Carr, rue Saint-Amand, en passant par un soupirail. Ils ont enlevé une couple de boîtes de cigares, deux carafons de vin et d'eau-de-vie, et quelques menus objets restés de la veille dans le comptoir.

La fabrique de lainages.

La nouvelle que nous rapportions hier au sujet de cette fabrique, est parfaitement fondée. Chacun se trouvera bien sans doute des arrangements intervenus entre les compagnies propriétaire et locataire. Celle-ci se propose de déployer beaucoup d'activité et de mettre des flots de marchandises sur le marché. Au bout de cinq années, la compagnie propriétaire reprendra ses droits si elle le désire. D'un autre côté, les nombreux ouvriers des deux sexes que cette fabrique employait n'auront plus à craindre le chômage.

Distribution de prix.

La distribution des prix aux élèves des classes françaises des Soeurs de la Charité de Québec a eu lieu lundi, 2 juillet. La séance a été présidée par monsieur le curé de Québec, ayant à ses côtés les révérends E. Bonneau, chapelain de cette communauté, C. Gagnon, directeur du petit Séminaire de Québec, J. Rouleau, vicaire de St-Roch, et monsieur l'inspecteur Juneau. La médaille d'or a été décernée à huit élèves. Ce sont Miles Flora Allard, Mathilda Gourdeau, Mathilda Fontaine, Georgiana Plante, Exilda Plamondon, Caroline Jolicœur, Céline Côté et Eudora Lambert.

Ces demoiselles avaient déjà obtenu leur diplôme modèle de 1ère classe du bureau des examinateurs catholiques.

Charbon.

Nous appelons l'attention des lecteurs intéressés sur l'annonce de M. John MacNaughton & Co, marchands de charbon, et qui possèdent deux des plus considérables entrepôts de ce combustible à Québec, dont l'un au Quai des Indes et l'autre au No 194, rue St-Paul. Rien n'est épargné pour satisfaire les acheteurs, qui patronisent cette entreprenante maison d'affaires.

Musical.

Une grande organisation se fait en ce moment pour recevoir dignement, à l'automne, plusieurs célébrités musicales étrangères qui doivent visiter notre ville. Il est question de profiter du séjour au milieu de nous de ces artistes pour leur donner occasion de se faire entendre au *Skating Rink* assistés de tous les éléments que peuvent fournir les sociétés chorales et instrumentales de la ville.

Engin minuscule.

On expose en ce moment dans la vitrine de la librairie Marois, No 248, rue St-Jean, une miniature d'engin qui est simplement un petit bijou. Cette ingénieuse machine est l'œuvre d'un de nos typographes, Eugène Côté, demeurant au faubourg Mont-Plaisant. Elle n'a que 15 pouces sur 4 de carré et 6 pouces de hauteur. Elle peut faire marcher trois machines à coudre. On la rallera prochainement. Le prix du billet est de 15 cts. ou deux billets pour 25 cts.—15 f.

Bière, lager, etc.

Nous publions aujourd'hui l'annonce de l'importante maison *Watson Packing Company*. Les amateurs de l'excellent porter XXX Molson, ales, lager, etc., obtiendront pleine et entière satisfaction en faisant leur approvisionnement à cet établissement. Service à domicile.

Phosphate acide de Horsford, pour l'insomnie.

Le Dr Wm P. Clothier, de Buffalo, N.-Y., dit: "Je l'ai prescrit à un prêtre catholique fort studieux, pour combattre l'insomnie, la nervosité violente, etc., et il m'a dit qu'il s'en était trouvé très bien."

FAITS DIVERS.

Accident.

Lundi avant-midi, une petite fille de 4 ans, enfant de M. Napoléon Lamuche, demeurant au No 32, rue Chaboult, à Montréal, était à s'amuser dans la cour chez elle, lorsque tout à coup un chien énorme s'avança sur elle et la mordit au cou.

Il tenait encore la pauvre petite dans sa gueule lorsque madame Lamouche accourut pour arracher son enfant au cruel animal.

On fit venir en toute hâte le Dr Roy qui prodigua ses soins à la blessée. Son état inspire beaucoup de crainte.

La police a reçu un avis de l'accident, et le sergent Leggett, du poste No 6, a tué ce chien dangereux.

L'animal appartenait à John Hamilton, homme de couleur de la rue Chaboult.

Tragédie de famille.

On nous signale un suicide accompli dans des circonstances émouvantes. Mme veuve Monfron, couturière, n'ayant qu'un fils et demeurant 179 rue du Temple, à Paris, s'est asphyxiée la nuit dernière, dit le *Courrier du soir*, publié à Paris, le 15 juin.

Une lettre laissée par elle a fait connaître que la malheureuse femme s'est tuée parce qu'elle ne pouvait empêcher son fils de contracter un mariage qu'elle considérait comme déplorable à tous les points de vue.

Bien simple, mais bien navrant ce drame de famille.

Lun 11, le 9 juillet, à 7 hrs. a. m. aura lieu à la Basilique de Québec, le service anniversaire de feu Delle Delphine Fortin, fille de Dame Vve Ignace Fortin. Parents et amis sont priés d'y assister.



SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE
DES JOURNALIERS DE
NAVIRES DE QUÉBEC.

Section No 5.

Une assemblée générale des membres de cette section aura lieu à la salle du Patinage, VENDREDI soir le 6 du courant à 8 heures pour l'élection d'un président.

Par ordre,

ANT. RAYMOND,

Secrétaire.

5 juillet 1883.—2c.

AVIS SPECIAL

Nous venons de recevoir en consignation un lot de magnifiques gravures de différentes grandeurs et sujets nouveaux, consistant en

CHROMOS,

GRAVURES SUR ACIER.

IMAGES MEZZO-TINTO.

Comme nous avons instruction d'en disposer immédiatement, nous les vendrons par lots ou au détail à des prix tellement bas que tout acheteur en sera étonné.

A TOUT LE MONDE D'EN PROFITER!

Des personnes actives pourront gagner de \$2 à \$3 par jour en s'occupant de la vente de ces magnifiques gravures.

S'adresser à la librairie

F. DESJARDINS & Co,

140, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

5 juillet 1883.

ENCAN DE MEUBLES DE MÉNAGE.

Voitures d'été, d'hiver, etc.

Les soussignés, encanteurs, ont reçu instruction de vendre par Encan,

Mardi, 10 Juillet courant.

au coin des rues St-Joseph et St-Ours, St-Roch.

Une immense quantité de meubles et effets de ménage, consistant en commodes, bureaux à toilettes, chaises bergantes à fond en cannes et perforées, matelas, couchettes en bois et en fer, poêles doubles, simple et à cuisine, cadres et gravures, sofas, canapés, ustensiles culinaires, fusils simples et doubles, chaudières, bureaux, lampes à bras, chaises, pures, tables de cuisine, de centre et à treize, et plusieurs autres effets trop long à énumérer.

AUSAI:—Sett de chambre à coucher en frêne, de différentes qualités, moulus à coudre tout neufs, etc., etc.

Encan MARDI, à 10 heures du matin.

Les effets livrés après la vente, à domicile, en ville, sans charge extra.

G. K. GRENIER & Co,

Encanteurs.

N. B.—Continuation de l'encan de Marchandises de l'été, Samedi soir, au magasin No 115, rue St-Vallier, St-Sauveur. Ventes privées tous les jours. Première qualité de marchandises. Enseigne des deux pavillons. 5 juillet 1883.

Propriété à Vendre.

Une magnifique propriété de 60 pieds sur 30 avec kangar, remise, étable, etc., située sur le chemin de Beauport, près de l'église, entre les bâtisses de M. J. B. Renaud et de Mlle Galbraith, et aussi voisin de M. le notaire Marcoux et de M. Bédard, avocat. C'est une des plus belles places de la paroisse.

Conditions très faciles.

S'adresser sur les lieux à

GEORGE MARCOUX,

ou à M. J. E. BEDARD, avocat.

5 juillet 1883.—3sp.

MAGASIN de CHAUSSURES.

Aux prix populaires

COIN DES RUES ST-JOSEPH ET
MARCHÉ JACQUES-CARTIER,
SAINT-ROCH.

Le soussigné a l'honneur d'adresser ses plus vifs remerciements à ses nombreux clients et au public en général pour l'encouragement extraordinaire qu'il en a reçu depuis l'ouverture de son nouveau magasin au coin des rues St-Joseph et Marché Jacques-Cartier.

Les acheteurs sont toujours certains de trouver dans ce magasin populaire un assortiment complet de chaussures de tout genre, pour hommes, femmes ou enfants et cela à des prix des plus avantageux.

Une visite est sollicitée.

EUL. FISET,

Cordonnier et Marchand de Chaussures.

3 juillet 1883.—1m.

DEUX BONNES FILLES

Trouveront de l'emploi, en s'adressant au Royal Exchange Restaurant, 56, rue St-Jean.

J. T. LEVALLEE,

Propriétaire.

3 juillet 1883.

FAITES USAGE DE PORTER XXX^o De MOLSON

Il n'y a de véritable que celui qui porte l'étiquette de la

WATSON PACKING Co'y.

Embouteilleurs pour la consommation locale et l'exportation de

BIÈRE, PORTER, LAGER, Etc.

2, Rue BATH et 80 Rue ST-CHARLES,

QUÉBEC.

4 juillet 1883.—6m.

Charbon! Charbon!

W. HISHAH, pour engins,

Sydney pour engins,

Smith de Newcastle,

Anthracite américain,

A fonderies,

Et pour grilles,

De grosseurs assorties.

JOHN MACNAUGHTON & Co.,

104, RUE ST-PAUL,

ET QUAI DES INDES.

4 juillet 1883.—1m.

Télégraphie Générale

Accident de Glasgow.

EMIGRANTS IRLANDAIS.

LE CHOLERA A DAMIETTE.

3.000 Ouvriers en grève.

CHAMBORD A L'AGONIE

ANGLETERRE.

Glasgow, 4. — On évalue à cent cinquante le nombre entier des personnes qui se sont noyées lors de l'accident du steamer Daphner.

Londres, 4. — William O'Brien, député aux Communes pour Wallow, demandera à la chambre demain si, en prenant en considération l'action récente des commissaires d'émigration à New York, on cessera d'envoyer des émigrants irlandais pauvres d'Irlande aux Etats Unis.

Il doit demander aussi à même quel fonds on devra prendre l'argent pour payer les frais de passage de retour de ces émigrants en Irlande.

Londres, 4. — 112 décès à Damiette mardi dernier, 6 à Mansourah, 3 à Samaroud le même jour, et deux décès récents à Alexandrie, qu'on avait rapporté comme étant causés par le choléra, ont eu pour véritable cause la fièvre gastrique.

On rapporte que le commandant des forces françaises a de nouveau ouvert l'attaque au commerce. Il n'y a que le matériel de guerre qui soit exclu du commerce avec cette dernière ville.

Sir William Gull, dans une lettre adressée à Lord Granville, dit que dans son opinion, le choléra cessera sans qu'il se répande en Europe.

L'ambassadeur et le consul américains ont donné deux grandes réceptions aujourd'hui à leur résidence.

Londres, 4. — Durant les 24 heures expirant à 8 heures ce matin il y a eu 122 décès à Damiette, 22 à Mansourah, 4 à Samaroud, 4 à Shirbin, 3 à Port Saït.

Sun Ierland, 4. — A l'enquête qui a eu lieu au sujet de l'accident arrivé au Victoria Hall et qui a coûté la vie à 183 enfants plusieurs enfants ont juré qu'ils avaient vu un homme bouillir la mort, comme ils descendaient l'escalier.

Glasgow, 4. — Le plongeur rapporte que les corps des victimes dans la cale du steamer Daphner sont tellement pressés les uns contre les autres qu'il lui est impossible de les en retirer.

On travaille actuellement à relever ce steamer.

Jusqu'à présent cinquante-deux cadavres ont été retrouvés.

Londres, 4. — Huit mille ouvriers dans les fabriques de fer de South Staffordshire et East Worcestershire se sont mis en grève pour une diminution dans le prix des gages.

Le Danemark impose la quarantaine aux navires dancs arrivant des ports d'Egypte.

Au banquet donné cette après-midi par Henry Irving, le ministre Lowell et plusieurs autres personnalités de distinction étaient présentes.

Irving partira pour l'Amérique le dix octobre prochain.

Londres, 4. — Hepburn et fils, fabricants de cuir sont tombés en faillite.

Le passif est de £25,000 sterling.

Au banquet de Irving, en proposant le toast au président de la République américaine, Lord Coleridge dit qu'on s'était réuni pour souhaiter la bienvenue à Henry Irving et cela plus de cent ans après que l'Amérique eût secoué le joug de l'Angleterre.

"Il n'est cependant pas, dit-il, inconvenant de boire à la santé d'une grande nation amie, au jour de l'anniversaire de sa naissance comme nation quand les douleurs de la séparation ont été suivies de résultats à faire envier et qu'on peut attendre encore plus pour l'avenir.

"Le chef de cette République est plus puissant que le plus puissant monarque, parce qu'il a l'opinion irrésistible du peuple en sa faveur.

"Ce président est un ami de la Reine, il est le successeur d'un homme dont la mort a été un deuil pour l'Amérique et l'Angleterre."

Ce toast fut bu avec beaucoup d'enthousiasme.

FRANCE.

Paris, 4. — Le Cabinet a décidé de poursuivre tous les orateurs qui font des menaces au juge ou au jury qui a rendu la sentence contre Louise Michel.

Cinq télégrammes de Frohsdorf reçus ici ce matin disent qu'on attend, d'un moment à l'autre, la mort du comte de Chambord.

ALLEMAGNE.

Berlin 4. — Les négociations entre la Prusse et le Vatican ont été reprises.

Avant de quitter Berlin, Bismarck a dicté une réponse amicale à la dernière note de Son Eminence le Cardinal Jacomini.

IRLANDE.

Dublin, 4. — Parnell et Haaly sont partis pour Cork. Ils y assisteront au banquet de l'exposition industrielle qui a lieu ce soir.

Le fonds Parnell est actuellement de £17,065 sterling.

Dublin 4. — Michael Davitt a fait un discours aujourd'hui à une nombreuse assemblée à Innishowen à l'occasion de l'anniversaire de la déclaration de l'Indépendance Américaine.

Londres, 4. — Davitt a dit que la victoire que venait de remporter Healy dans le comté de Monaghan faisait revivre la question des terres.

EGYPTE.

Alexandrie, 4. — On rapporte que Khan Bey Khandal a été condamné et qu'il devra subir un court espace d'emprisonnement pour avoir manqué de zèle dans l'exécution de ses devoirs comme préfet. Il sera acquitté des autres chefs d'accusation.

CHINE.

Shang-Hai, 4. — Li Hung Chang a définitivement rejeté les propositions qui lui faisait le gouvernement français. Il a refusé l'ambassadeur français au bureau étranger à Pékin.

ETATS-UNIS.

Décès d'un Evêque.

Davenport, Ia., 4. — Sa Grandeur Mgr McMillen, évêque du diocèse catholique de Davenport, est mort.

Tempête de tonnerre.

Eau Claire, Wis., 4. — Une tempête des plus violentes de tonnerre et d'éclairs a eu lieu cette après-midi dans le voisinage de cette ville. Elle a causé des dommages considérables aux bâtisses.

Un cultivateur nommé James Riley a été tué par la foudre.

Dans le voisinage de New Chicago, la tempête a été atroce.

Un cultivateur nommé William, ses 5 chevaux, trois de ses bestiaux ont été tués par la foudre.

Sa grange a été démolie.

D'autres dommages ont aussi été causés.

Regattes.

Lowell, Mass., 4. — 15,000 personnes assistaient aux courses.

A la première course de trois milles cinq coureurs ont pris part. Ce sont Hanlan, Hosmer, Hamm, Conley et Gaisel.

La première bourse a été unanimement accordée à Hanlan.

Le deuxième prix a été chaudement disputé entre Hamm et Hosmer.

Ce dernier a été heureux pour le second prix.

Hamm a gagné la troisième course.

Hanlan a couru en 21 minutes, 21 secondes, Hosmer, 21 minutes, 29 secondes, Hamm 21.24.

Hanlan a déclaré que la course entre ces deux derniers était ce qu'il avait vu de mieux.

Hosmer a su prouver sa supériorité.

Hanlan pense que Hosmer est le meilleur rameur d'Amérique après lui-même.

On dit que Hamm a proposé à Hanlan une course avec Hosmer.

Hamm avait une excellente position au départ.

Hanlan partit aussitôt qu'on eût donné le mot d'ordre "go".

Il prit bien vite le devant et le garda jusqu'à la fin. Les autres rameurs le suivaient. Hamm était le plus éloigné de celui qui donnait le signal du départ.

On dit qu'il n'entendit pas le signal du départ en même temps que les autres.

Hosmer suivait de près Hanlan au premier quart. Conley occupait la troisième place et il ramait fort.

Gaisel abandonna la course avant le premier demi-mille. Les autres finirent bon.

Incendie.

Godsden, A's., 4. — Deux pâtés de maisons dans le centre de la ville ont été consumés par le feu.

Les pertes sont évaluées à \$10,000.

Le 4 juillet.

New-York, 4. — Des dépêches venant des diverses parties du pays disent qu'on a célébré la fête du quatre juillet avec la pompe ordinaire.

Toutes les affaires avaient été suspendues.

Puisieurs discours ont été prononcés. Il y a eu salve d'artillerie, parades militaires, sports et plusieurs autres amusements.

Westboro, Ohio, 4. — L'archevêque Purcell était un peu mieux cette après-midi.

Faillite.

Chicago, 4. — MM. Richardson frères, marchands de bois, sont en faillite. Passif \$17,000.

Une canadienne.

New-York, 4. — M. John Stetson, gérant du théâtre de la cinquième avenue, a pris des arrangements avec Mme T. C. Charles Watson, d'Ottawa, et avantageusement connue aux Etats-Unis comme actrice.

Cette reconnaissance du talent de Madame Watson fait honneur au Canada.

Les annonces mystificatrices!

Il est devenu tellement banal d'écrire sur des sujets divers, des articles plus ou moins truqués qui se terminent par une annonce quelconque, que nous n'en ferons rien, nous bornant simplement à appeler l'attention en termes aussi clairs que possible sur les mérites des Amers de Houblon, afin d'induire un chacun à en faire l'essai, ce qui prouvera à tel point leur valeur qu'on ne voudra faire usage d'aucun autre chose à l'avenir.

LE REKÉDE signalé d'une manière si favorable dans tous les journaux, tant religieux que profanes, à une vente fort étendue et relégué dans l'ombre toutes les autres médecines.

Les propriétés du Houblon sont incontestables, et les propriétés des Amers de Houblon ont fait preuve de beaucoup de tact et d'habileté en l'adoptant comme base d'une médecine dont les effets bienfaisants sautent aux yeux de tous.

Est-elle Morte!

— Non! Elle a souffert et a été en danger pendant des années, les médecins étaient incapables de lui procurer aucun soulagement. Elle fut guérie et ne dut la vie qu'aux Amers de Houblon, dont les journaux parlent en termes si chaleureux.

— Est-ce bien la cas? Comme nous devons être reconnaissants pour cette médecine!

Souffrances d'une jeune fille

Pendant onze ans notre fille a souffert sur un lit de douleur, d'une complication de maladie des reins et de la fièvre, de rhumatisme et de débilité nerveuse. Elle était sous les soins d'un des meilleurs médecins, qui donnait bien des qualifications à sa maladie mais qui ne lui apportait aucun soulagement. N'empêche cependant qu'elle n'ait été ramenée à la vie par une remède aussi simple qu'infaillible, les Amers de Houblon. — LES PARENTS.

Notre papa va mieux?

Mes filles ne cessent pas de parler de l'amélioration considérable qu'il y a dans l'état de leur père depuis qu'il fait usage des Amers de Houblon. Il est presque tout à fait rétabli après avoir longtemps souffert d'une maladie déclarée incurable. Nous sommes fort heureuses qu'il ait pris de vos Amers. — UNE DAME d'Utica, N. Y.

UNE CARTE.

A toutes les personnes souffrant des erreurs et des indispositions de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, de débilité, d'excroissance etc., j'enverrai un remède qui les guérira SANS CHARGE EXTRA. Ce remède est à été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse ou enveloppe au Rév. JOSEPH T. INGLAN, Mission D., New-York city.

Québec, 16 octobre 1882.

Jeune Homme demandé.

Un jeune homme sobre, muni de bonnes recommandations et ayant quelque expérience dans la réparation de la machine à coudre trouvera de l'emploi immédiatement en s'adressant chez

BERNARD & ALLAIRE.

26 juin 1883. — C&E.

Chemin de Fer de la Rive Nord.

AVIS.

Le et après le premier de juillet 1883 on ne vendra plus de billets ni on ne chéquera de bagages à la station d'Hechelaga ou de la Mile End pour aucune station, sur la voie du chemin de fer de la Rive Nord, ou vice-versa. Les passagers voudront bien s'embarquer à la station de la porte Québec lorsqu'ils partiront de Montréal.

A. DAVIS, Surintendant.

28 juin 1883. — 6f.

Aux couvents de Jésus-Marie, Sillery et Bellevue, chemin Ste-Foye, ainsi qu'aux cimetières Mount Hermon et Bellevue.

COMPAGNIE DES CHARS URBAINS

DE LA RUE ST-JEAN.

LIMITÉE.

Une diligence partira de la barrière du chemin de Ste-Foye, LE DIMANCHE, comme suit, jusqu'à nouvel ordre :

Pour le couvent de Jésus-Marie et le cimetière Mount Hermon :

1.00 heure P. M.

2.00 " "

3.00 " "

4.00 " "

Pour le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont :

1.00 heure P. M.

1.30 " "

2.00 " "

2.30 " "

3.00 " "

3.30 " "

4.00 " "

W. W. MARTIN, Gérant.

30 juin 1883. — C&E.

Chemin de fer de Québec et du lac St-Jean

Les trains de Fret et à Passagers circuleront tous les jours (excepté les dimanches) comme suit :

LAISSERA QUEBEC

(Station du Palais).

5.30 p. m. Train de la Malle pour St-Raymond, arrivant à 8.45 p. m.

LAISSERA ST-RAYMOND.

5.40 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

Les trains arrêteront à la Petite Rivière, Ancienne-Lorette, St-Ambrose, Station de Valcartier, St-Gabriel, Ste Catherine, Lac St-Joseph, Lac Sargent et Bourg-Louis.

Les convois marchent sur l'heure de Montréal.

Les trains se rencontrent à St-Ambrose avec les omnibus allant au village Indien de Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour les samedis au taux d'un billet de première classe.

Le Fret reçu après 4.30 P. M. ne sera pas expédié avant le lendemain.

J. G. SCOTT,

Sec. et Administrateur,

Chambre de Commerce.

LEVE & ALDEN,

Agents des Billets.

10 juin 1883.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

AUX CONSTRUCTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-général et endossées "Soumission pour l'édifice des Bureaux Généraux (Tender for General Office Building)" seront reçues jusqu'à JEUDI prochain le 12 JUILLET 1883 pour les Bureaux généraux du Chemin de fer.

Les plans et spécifications pourront être vus et des blancs de soumissions obtenus au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, le et après lundi prochain, le 2 juillet.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt équivalent à cinq pour cent du montant de la commission. Ce dépôt doit être en argent comptant ou en un chèque de banque accepté, et il sera confisqué, si le soumissionnaire néglige ou refuse d'entreprendre la bâtisse, lorsqu'il y sera appelé, ou si, après avoir commencé l'entreprise, il lui arrive de ne pas terminer les travaux d'une manière satisfaisante et suivant les plans et spécifications.

Si la soumission n'est pas acceptée, le dépôt sera remis à qui de droit.

Les soumissions doivent être faites sur des blancs imprimés fournis par le département.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

D. POTTINGER,

Surintendant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 22 juin 1883.

27 juin 1883. — C&E

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1883 Arrangements d'été 1883.

Le et après LUNDI prochain, le 25 juin, les trains marcheront tous les jours (les dimanches exceptés) comme suit :

LAISSERONT LA POINTE LEVIS.

Heures du Ch. de fer. Québec.

Express pour Halifax et St-Jean... 8.00 A. M. 7.45 A. M.

EXPRESS pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie... 1.15 P. M. 1.00 P. M.

Accommodation... 7.35 P. M. 7.20 P. M.

ARRIVERONT A LA POINTE LEVIS

Heures du Ch. de fer. Québec.

Express de Halifax et St-Jean... 8.35 P. M. 8.20 P. M.

EXPRESS de Ste-Flavie et Rivière-du-Loup... 3.10 P. M. 1.55 P. M.

Accommodation... 1.15 A. M. 5.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendront à leur destination le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St-Jean arrêteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant la Pointe Lévis les Mardis, Jendis et Samedis se rendront à Halifax et ceux partant les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

D. POTTINGER,

Surintendant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 21 juin 1883.

25 juin 1883.

Ligne de Ste-ANNE.



Le Vapeur "BROTHERS"

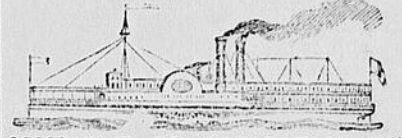
Fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à 6 heures A. M. excepté le Mardis et Samedis où les voyages suivront marée.

Faisant un voyage régulier tous les dimanches le départ aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de CINQUANTE CENTS.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZEAR FORTIER.

13 juin 1883. — 2m C&E.



COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHELIEU ET D'ONTARIO.

Ligne de la Malle Royale entre Québec et Montréal, Toronto et Hamilton.

Les magnifiques bateaux qui composent cette ligne de première classe sortent QUÉBEC le MONTREAL.

Le QUÉBEC, en fer, Capt. Nelson, laissera le quai Napoléon les Mardis, Jendis et Samedis à 5 heures P. M.

Le MONTREAL, en fer, Capt. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis à 5 heures P. M., arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel et arrivant de bonne heure le matin.

ENTRE MONTREAL et HAMILTON

Le CORSIAN, CORINTHAN.

PASSPORT et ALGERIAN

Un desquels laissera tous les jours excepté le dimanche, le Rensin du Canal à NEW Lrs et Lachine, à l'arrivée du Train laissant Station Bonaventure à Midi pour Hamilton et les Ports intermédiaires se raccordant directement à Prescott et Brockville avec chemins de fer pour Ottawa et Kempville, Perth, Arnprior, etc., et

TORONTO

Avec des chemins de fer pour Collingwood, Sault Ste-Marie, Duluth, Détroit, Chicago, Milwaukee, Baie Verte, St-Paul, Fort Garry, et avec le Steamer pour les Chutes Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo, Cincinnati, etc.

On peut se procurer des Billets et des Cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hotel St-Louis et au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon.

A. DESFERGES,

Agent

4 mai 1883. — C&E.

Ligne de la Malle Royale.



Vapeurs pour la Saguenay, Tadoussac, Cacouna, Rivière-du-Loup et la Malbaie.

A partir du 26 courant, les célèbres vapeurs de première classe SAGUENAY, Capt. M. Leves, L'UNION, Capt. Alex. Barras partiront du Quai St-André comme suit :

Les MARDIS et VENDREDIS à 7.30 A. M. — Le SAGUENAY pour Chouinimi et la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, Eboulements, la Malbaie, la Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7.30 A. M. — L'UNION pour la Baie des Ha! Ha! faisant escale à la Baie St-Paul, les Eboulements, l'île aux Coudres, la Malbaie, le Cap à l'Aigle (lorsque la chose sera possible) la Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

Ces vapeurs se raccordent à Québec avec les bateaux de la Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, les chemins de fer de la Rive Nord et du Grand-Tronc, et à la Rivière-du-Loup avec le chemin de fer Intercolonial alla et revenant des Provinces Maritimes et des Etats sur l'Atlantique.

Le partira de

MONTREAL.

Incendie.

Montréal 4.—Un incendie a eu lieu, hier soir, au magasin d'huile de MM. J. Paxton & Cie.

Les pompiers se rendirent immédiatement et éteignirent le feu avant qu'il eût causé des dommages sérieux.

Marché financier.

Il n'y a eu aucun changement dans ce marché, ce matin.

Pèlerinage N.-D. de Lourdes.

Montréal 4.—A l'occasion du cinquième anniversaire de l'apparition miraculeuse de la Vierge Marie à Bernadette Subiroux, à Lourdes. Sa Sainteté Léon XIII accorde une indulgence spéciale à tous les pèlerins qui visiteront la grotte de Lourdes.

Vendredi prochain un certain nombre de pèlerins en tout à peu près quarante, quitteront cette ville par le steamer Oregon, de la ligne Dominion pour se rendre à Lourdes via Liverpool, Londres et Paris.

Une fois rendus à Lourdes, les pèlerins se diviseront en deux groupes, l'un se rendra à Rome et l'autre retournera de suite au Canada.

Ils y arriveront probablement dans le mois d'août prochain.

Les directeurs de ce pèlerinage sont les RR. PP. Vachon et Martineau de l'Ordre des Sulpiciens.

Le président du pèlerinage est M. Dérôme de la maison Cadieux et Dérôme de cette ville.

Congé.

Les sociétés d'avocats de cette ville sont entendues pour prendre un congé d'une demi-journée tous les samedis durant la saison d'été.

Commissaires d'école.

Le conseil de cette ville a adressé une requête au gouvernement de Québec, lui demandant d'adopter, à la prochaine session une loi permettant aux contribuables de voter pour la nomination des commissaires d'écoles de cette ville.

Jusqu'à présent ces fonctionnaires étaient choisis par le gouvernement et la Corporation.

La commission royale chargée de faire une enquête sur le bureau des écoles aurait, dit-on, recommandé de démettre les commissaires d'écoles catholiques qui auraient fait des dépenses trop considérables.

Eglise luthérienne.

Les Suisses établis en cette ville et qui sont à peu près au nombre de 200, sont en voie d'ouvrir une église luthérienne en cette ville.

Mandat d'arrestation.

Un mandat a été émané pour l'arrestation d'un certain manufacturier qui aurait forgé des billets au montant de \$5,000.

Echoué.

Le steamer Dorset, en partant de ce port aujourd'hui, s'est échoué.

On décharge une partie de la cargaison et on espère qu'il se retirera de cet échouement sans trop de dommages.

Immigrants.

Plus de 600 immigrants sont passés ici hier soir, en route pour Ontario et le Manitoba.

Revue des troupes.

Le major général Luard, commandant des forces, fera la revue des troupes campées dans le voisinage de cette ville.

Société St. Patrice.

M. Belleau, vice-président, a été élu président de la société St. Patrice, à la place de M. McNamee qui a abandonné cette charge.

Amende.

Le département des douanes a imposé une amende de \$1500 à MM. Samuel Dunker & Cie, pour avoir importé du feutre sous une valeur trop basse durant les quinze derniers mois.

Séparation en corps.

Une cause en séparation de corps fera sensation devant les tribunaux ici. Un mari et une femme dans la haute société vont se séparer et la cause en est due à la jalousie.

La femme prétend que son mari la menace et la maltraite.

Le mari de son côté prétend qu'il y a conspiration contre lui et qu'un homme de ses amis est en voie de lui jouer un mauvais tour vis-à-vis de sa femme.

Des membres du clergé et des amis du couple en question travaillent à ramener l'harmonie entre les époux.

Les fabricants de cigares.

Deux manufacturiers de cigares de cette ville se sont rendus à la demande des grévistes et leur accordent la piastre par mille qu'ils réclamaient.

OTTAWA.

Gardes du Gouverneur-Général.

Ottawa, 4.—Un reporter a eu une entrevue avec l'hon. M. Caron, ministre de la milice, au sujet de l'arrêt à Prescott des gardes du gouverneur-général.

Voici le résultat de cette entrevue.

Le reporter.—Pourquoi a-t-on arrêté la fanfare la nuit dernière?

L'hon. M. Caron.—Cela se peut, mais elles y sont allées sans permission. Je n'ai permis à aucune d'elles de s'absenter.

Le reporter.—Qu'est-ce que la fanfare des gardes aurait dû faire pour obtenir cette liberté?

L'hon. M. Caron.—Dans de semblables cas, il est nécessaire d'obtenir l'assentiment du ministre à Washington. Ce consentement s'obtient facilement.

Lorsqu'une bande des Etats-Unis visite le Canada, cette permission est obtenue du département de la milice ici.

Le reporter.—Est-ce vous qui avez fait arrêter la fanfare?

L'hon. M. Caron.—Comme je vous l'ai dit, il y a un instant, tout ce que je connais de cette affaire c'est qu'on m'a demandé cette permission hier et que je l'ai refusée.

Je ne saurais dire si cette fanfare est encore au quai, à Prescott, ou si elle prend part aux fêtes de Ogdensburg.

Le reporter.—Prévoyez-vous qu'il résultera quelques dommages de la visite de cette bande à Ogdensburg?

L'hon. M. Caron.—Cette question fait rire. Bien que ces hommes portent à leur côté une arme qui est une objection à ce qu'ils débarquent sur un sol étranger, cependant je ne vois aucun mal à ce qu'ils aillent jouer le Yankee Doodle. Cependant, c'est contre mon devoir, comme ministre de la milice, d'accorder cette permission. Il m'était impossible d'agir autrement que je ne l'ai fait.

A Winnipeg.

Lord Coleridge, juge-en-chef d'Angleterre, visitera Manitoba et Winnipeg dans le cours du mois d'août prochain en compagnie de Sir John Macdonald.

Colonisation.

MM. David Miller, vice-président, Wm P. Page, gérant, accompagnés de MM. J. N. Lake et J. W. Cheese-worth directeurs de la compagnie de colonisation de tempérance de Toronto, ont eu une entrevue avec le premier ministre.

Cette compagnie est très florissante; les succès qu'elle aura sont florissants. Elle semble devoir devenir un facteur puissant d'émigration au Nord-Ouest.

Brutalité.—Presque qu'un meurtre.

Cette après-midi, un nommé J. Dawson a été arrêté pour avoir presque tué un enfant de quatre ans appartenant à Allie Brown sur la rue Mosgrove.

Vers midi aujourd'hui, il eut une violente chicane avec sa femme et lui lança une brique à la tête.

La brique manqua sa destination et fut frapper l'infortuné enfant de quatre ans.

La brique a été lancée avec tant de force qu'on craint que l'infortuné enfant meurt du coup qu'il a reçu.

De retour.

Sa Grandeur Mgr Duhamel est de retour d'un voyage de cinq semaines.

Sa Grandeur durant son absence a visité plusieurs endroits à Manitoba et dans le Nord-Ouest. Elle s'est rendue à six cents milles à l'ouest de Winnipeg.

En revenant Mgr Duhamel est arrêté à St-Paul, Minneapolis et Toronto. Dans cette dernière ville, il a été reçu par Sa Grandeur Mgr Lynch.

Dimanche dernier Mgr Duhamel, officiait à la grand-messe à Peterboro et partait ensuite pour Montréal.

Dans cette dernière ville, il a fait la consécration du couvent des Sœurs de la Charité.

Sa Grandeur est satisfaite de son voyage et de l'état de l'Eglise dans les districts du Canada qu'elle a visités.

TORONTO.

Exposition de fleur.

Toronto 4.—L'exposition annuelle de fleur du district électoral de Toronto s'est ouverte ce matin.

Coups de foudre.

MM. Milloy, agents de navire, ont reçu la nouvelle qu'un de leurs navires avait été incendié par la foudre.

Bigamie.

Un nommé Gray a été arrêté hier soir sous accusation de bigamie.

Sa femme dit qu'elle a trouvé dans ses poches plusieurs lettres adressées à une autre dame Gray.

Elle n'est mariée avec lui que depuis un mois.

HALIFAX.

Habeas corpus.

Halifax, 4.—On a terminé ce matin, devant la Cour Suprême l'argumentation dans la cause d'habeas corpus de Roger accusé du meurtre de Carlton, de Watertown, Massachusetts.

M. Harrington, de la part du prisonnier a fait une analyse de la preuve.

M. Graham, représentant le gouvernement des Etats-Unis. Il cita plusieurs causes à l'appui des prétentions légales qu'il avait émises hier.

La Cour a réservé son jugement qui sera rendu samedi prochain dans une huitaine.

Lieutenant-Gouverneur.

M. Mathew H. Richey a été assermenté comme lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse à trois heures cette

après-midi par Son Honneur le juge en chef McDonald.

Perte.

Une dépêche de Bridgewater, rapporte que la goëlette Winnon, capitaine Aranburg d'Halifax a dérapé de ses ancres et s'est échouée, lundi dernier, sur le rivage de la Petite Rivière.

C'est une perte totale.

Aux pêcheurs et autres.

LE PREVENTIF CONTRE LES MOUS. TIQUES DU MEDICAL HALL, (Medical Hall Mosquito Preventive), appliqué de temps à autres, en petites quantités à la fois, vous protège contre les attaques des moustiques, maringouins, mouches noires et autres.

Les CONES VINITIENS, lorsqu'ils brûlent dans une chambre ou une tente, exterminent tous les insectes qui s'y trouvent.

Oreillers de caoutchouc, coussins et couvertures de lits de camp, etc.

RODERICK McLEOD,

MEDICAL HALL,

16, rue la Fabrique.

28 juin 1883.—41. c.m.

L. N. BERTRAND & FRERE,

117, Rue St-Joseph,

SAINT-ROCH.

Ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis qu'ayant acheté tout le fond le magasin de V. Bélanger ils le vendront soit en gros ou en détail à des prix sans précédents.

TOUT SERA VENDU SANS RESERVE.

L'assortiment qui est considérable et très complet dans toutes les branches de ferronnerie et quincaillerie consiste en articles de tablettes en général, Peintures, Huiles, Vernis, Ustensiles de cuisine, Poêles de tout genre, (pécimens de la maison,) Coutellerie, etc., etc.

N'oubliez pas surtout que tout le fond est vendu sans réserve.

Et que pour acheter bon marché il faut aller au No 117, rue St-Joseph, à l'enseigne de la grande pelle chez L. N. BERTRAND & FRERE, St-Roch.

VACANCE! VACANCE!

LE SOUSSIGNÉ sollicite le public voyageur à venir visiter son département de valises et portemanteaux, le plus considérable de toute la ville et qui comprend :

VALISES "Empress,"

CUIR OU ZINC.

Valises "Dominion"

CUIR OU ZINC.

VALISES "Mansard,"

CUIR OU ZINC.

PORTEMANTEAUX, Depris

75 cts à \$12.

CAPOTS imperméables et en caoutchouc, PARAPLUIES, etc., etc.

ACHILLE P. CARON,

Nos 9, 11 et 13, Rue Notre-Dame.

Basse-Ville, Québec.

P. S.—Habilllements faits à ordre en tweed d'Halifax, \$9.00.

15 ju n 1883

TRESOR

— DES —

NOURRICES et des MERFS

— DU —

Dr PICAULT.

C'est en effet un véritable trésor pour les mères. Procure à l'enfant malade un sommeil doux et réparateur. Au contraire des autres remèdes, il détruit les causes du mal au lieu de seulement engourdir les douleurs. Sous l'influence du Trésor des Nourrices et des Mères, des enfants maigres, scrofuleux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse.

Détruit les vents, régularise es selles, arrête les vomissements et la diarrhée, facilite la pousse des dents, exempte les enfants des convulsions.

LE TRESOR DES NOURRICES

ne peut faire que du bien aux enfants qui en font usage.

Directions complètes sur la bouteille.—Méfiez-vous des contrefaçons.

En vente chez tous les pharmaciens.

Préparé seulement par les propriétaires, H. Sugden, Evans & Co, Montréal.

29 mai 1883.

Rien de moins que les inc.

tables bienfaits répandus sur les malades dont jouit la reille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Humeurs, des Pustules, des Éruptions, des Maladies de l'Épiderme, et de toutes les éruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections du foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les être souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell Mass., E. U., chimistes pratiques et analytiques

En vente chez tous les Pharmaciens.

Etes-vous pulmonaire?

SI OUI, FAITES USAGE DE PHOSPHOLEINE DE EAGAR, et si vous êtes dans la première ou même dans la seconde phase de la maladie, elle vous guérira pourvu que votre régime et votre manière de vivre en général soient bons; dans les cas désespérés, elle apportera du soulagement. Cette préparation est une combinaison scientifique d'Hypophosphites purs et de la meilleure Huile de Foie de Morue de Norvège, combinaison dans laquelle les ingrédients entrent méthodiquement d'après les dernières expériences sur le traitement des maladies de déperissement, les propriétés assimilatrices des huiles et la nécessité d'une telle combinaison non seulement dans les cas de consommation mais encore dans la dyspepsie.

Le célèbre Dr Milner Fothergill dit "qu'une Emulsion parfaite doit ressembler au lait." L'Emulsion ou Phospholeine de Eagar est la seule préparation sur le marché qui ressemble au lait, et c'est aussi le seul composé d'huile qui se mêle avec l'eau.

Faites-en l'essai et soyez convaincu. NE PERDEZ PAS UN TEMPS PRÉCIEUX ET NE RISQUEZ PAS DE DEVENIR INCURABLE EN essayant tous ces grossiers composés d'huile lancés à grand renfort de réclame. Achetez pour 25 cts, une fiole échantillon de Phospholeine de Eagar, et vous éprouverez du soulagement dès la première dose.

Cette préparation guérit aussi SCROFULE, RHUME OPINIÂTRE, ASTHME, AMAIGRISSEMENT et toutes les maladies de consommation.

A vendre par R. McLEOD et dans toutes les pharmacies.

Dépot chez le Dr Ed. MORIN & Cie, 314, rue St-Jean, Québec.

4 juin 1883.

Avis aux charretiers, commerçants, Epiciers et autres, ainsi qu'à ceux qui gardent des chiens.

Les membres du corps de police ont reçu instruction de faire rapport SANS DELAI contre toute personne exerçant l'état de charretier, commerçant, épicière, et autres, qui n'a pas pris un numéro (pour voiture) cette année, ainsi que contre toute personne qui garde un chien en sa possession et qui n'a pas de licence pour la présente année.

L. P. VOHL, Chef de Police.

Québec, 13 juin 1883.

AVIS.

Nous avons le plaisir d'informer nos pratiques et le public

Que les Affaires de notre Maison marchent comme ci-devant

Notre assortiment est choisi et complet dans tous les départements.

Les commandes pour la confection des Robes et des Chapeaux sont remplies sous le plus bref délai.

FIFE & LEITCH,

RUE LA FABRIQUE.

5 juin 1883.

A vendre ou à louer.

Une magnifique résidence privée, mise dernièrement complètement à neuf de cave au grenier, comprenant onze appartements; facile à chauffer, —bain à eau froide et eau chaude, etc., etc.—No. 25 rue d'Aguillon, à vendre à termes de paiement cessivement faciles, ou à louer.—Possession immédiate.

S'adresser à

A. LAVIGNE,

55 rue de la Fabrique

19 mai 1883.

COIN DES RUES

St Joseph et de la Chapelle

Chez J. E. Latulippe

Pour Draps, Casimirs et Tweeds

CHEZ J. E. LATULIPPE

Pour de Belles Etoiles à Robes

CHEZ J. E. LATULIPPE

Pour tous les effets de la première

CHEZ J. E. LATULIPPE

Pour Cotons, Shirts, etc.

CHEZ J. E. LATULIPPE

Pour tous les genres de Marchandises

CHEZ J. E. LATULIPPE

Pour Dentelles, Mousselines, Rubans

CHEZ J. E. LATULIPPE

Flours, Chapeaux, etc.

ALLEZ TOUT DROIT

CHEZ J. E. LATULIPPE

Où vous serez bien servi à des Prix

Très-Réduits.

N'oubliez pas que c'est au Magasin

des Rues St-Joseph et de la Chapelle.

Chez J. E. Latulippe

14 avril 1883.—3m.

Pianos! Pianos!

N. LEMIEUX & Cie,

309, Rue St-JOSEPH H.

TI ENENT CONSTAMMENT un

assortiment de pianos de seconde main

toutes sortes et de toutes qualités, qu'ils

ont à des prix variant entre 40 et 200

francs. Ces instruments sont en très bon

état et sont vendus sur garantie.

MM. Lemieux & Cie, ont aussi en

sin des pianos de première classe à des

prix très modérés. Ces derniers sont garantis

cinq ans.

Il est impossible de trouver ailleurs

meilleure occasion d'acquies un piano.

N'oubliez pas l'adresse.

N. LEMIEUX & Cie,

309, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

(En face chez M. P. Laforce, march. vint)

6 juin 1883.—1m.

AVIS.

Au No 223, Rue et Faubourg St-Jean, Québec.

M. A. J. CARON.

Fabricant et Marchand de Chaussures

En remerciant mes nombreux clients

le public en général, je sollicite de no

leur patronage, car je désire les infor

mer que mon assortiment de chaussures

Printemps est au grand complet et de

REMARQUEZ-BIEN CECI.

Si vous avez besoin de belles et bonnes Marchandises
A BON MARCHÉ, TELLES QUE

TWEED, DRAPS, SERGES, CHEMISES BLANCHES, ET ENGIGAUDE FRANÇAIS, COLS, POIGNETS, CRAVATES, PARAPLUIES, CHAPEAUX, HARDS FAITES, PORTEMANTEAUX, VALISES, Etc., Etc. — ETOFFES A ROBES DEPUIS 9 cts. — CACHEMIRE NOIR, RUBANS NOUVEAUX, FLEURS, PLUMES D'AUTRUCHE, PARASOLS EN SATIN, ENTOUTCAS, GANTS DE KID, DENTELLES.

ALLEZ IMMEDIATEMENT CHEZ

L. P. BILODEAU,

Coin de la Rue de la Couronne, Pres du Marche St-Roch, Quebec
16 juin 1883.

AVIS AUX FAMILLES.

FAITES USAGE

DE LA

Farine Préparée par Wm Carrier

pour toutes espèces de Biscuits, Pâtisseries, etc., etc. C'est la meilleure qu'on peut se procurer.

En vente chez tous les épiciers.
16 juin 1883—1m082

204

DESINFECTANT DU PROF. BURK

Exterminateur de la Vermine et Poudre Hygienique.

C'est le moment de désinfecter vos demeures et d'éloigner les maledits.

CERTIFICATS:

Ceci est pour certifier que M. Jules C. Dorion est le seul agent à Québec pour la vente de notre Exterminateur de la vermine, connu sous le nom de *Burk's Disinfectant*.
J. B. BURK.

J'ai examiné avec soin la Poudre Désinfectante du Prof. Burk, et je la considère comme un article de grande utilité dans toutes les résidences.
J. A. GRANT, M. D., Médecin de la Princesse Louise, 156, rue Elgin, Ottawa

Ceci est pour certifier que nous faisons usage du Désinfectant du Prof. Burk au Palais de justice et à la prison, et que nous le tenons pour le meilleur article que nous ayons jamais employé pour purifier l'atmosphère et chasser la vermine, spécialement les rats. — HON. C. ALLEYN, Sheriff de Québec.

En vente chez **JULES C. DORION, Pharmacien,**
116, rue St-Joseph, St-Roch.

4 mai 1883.

TONIQUE PAR EXCELLENCE



VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE
de CHEVRIER

Chevalier de la Légion d'Honneur, Pharmacien de 1^{re} classe.

Ce VIN, destiné aux personnes qui ne peuvent supporter l'huile de foie de morue, se prend exactement toutes les propriétés.

Chaque bouteille représente une bouteille d'huile de foie de morue.

Il remplace donc dans les cas de
Débilité, Anémie, Chlorose, Rachitisme, Scrofule, etc.

Ce VIN joint à un pouvoir régénérateur indiscutable un goût de nature à satisfaire les palais les plus délicats.

L'Extrait de foie de morue a obtenu, le 21 octobre 1883, l'approbation de l'ACADEMIE de MEDICINE de PARIS, à la suite du remarquable rapport de M. le Professeur OBERGIEUX sur l'Extrait de foie de morue.

DÉPOT GÉNÉRAL
PARIS
21, Faubourg Montmartre, 21

A. CHEVRIER

Trésor de la Gorge

Les PASTILLES GICQUEL

ou CHLORATE de POTASSE (Sel de Berthollet)

SONT LE MÉDICAMENT LE PLUS SÛR POUR COMBATTRE LES
MAUX DE GORGE, EXTINCTION DE VOIX, AMYGDALITE, ESQUINANCIE,
APHTES, ANGINE, CROUP, GANGRÈNE DE LA BOUCHE.
STOMATITE ULCÉREUSE, SALIVATION MERCURIELLE, SCORBUT.

Elles sont indispensables aux personnes qui font un fréquent usage de la parole

MANIÈRE DE FAIRE USAGE DES PASTILLES GICQUEL:

On prendra par jour, entre les heures de repas, de 8 à 12 Pastilles, selon la gravité du mal.
On pourra continuer et en prendre de 12 à 15 dans les 24 heures.
Avec soin de laisser les Pastilles fondre dans la bouche.

Vente en gros chez **A. GICQUEL**, Ph^{re} de 1^{re} Classe, 4, rue Delarochette, à PARIS

Dépôts dans toutes les bonnes Pharmacies du CANADA

Se méfier des CONTREFAÇONS & DES IMITATIONS
Exiger la véritable Boîte.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Dépôt chez le **Dr Foccard Morin & Co.**
314 rue St-Jean, Québec.

Bureau du Greffier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE,

Québec, 3e juillet 1883.

Le délai pour enregistrer les douaires et servitudes prolongé au 1er Mai 1884.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que, conformément à la 3e section de l'acte 46 Vict., chap. 25e le Greffier de la Cité de Québec, dans le cours du mois de juillet 1883, de la manière voulue pour la publication des règlements municipaux ordinaires a fait faire la lecture des lois sous mentionnées et l'affichage de ces lois et de leurs cédules respectives dans toutes les rues et places publiques de la Cité de Québec; la lecture de ces lois et leurs cédules ayant été faite à la première assemblée du conseil de la Cité de Québec qui a suivi leur réception, à savoir, le 18e mai 1883, et une entrée spéciale faite au procès-verbal constatant la dite lecture.

Anno Quadragesimo Quarto et Quadragesimo Quinto

VICTORIA REGINE

CAP. XVI.

Acte ordonnant l'enregistrement des douaires coutumiers et servitudes, dans certains cas non prévus par la loi.

(Sanctionné le 30 juin 1881)

SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit:

1. L'article 2116 du code civil s'appliquera, à l'avenir, aux douaires coutumiers créés avant le 1er août, 1868, date de la mise en force de ce code.

2. Un délai de deux ans à compter de la mise en force de la présente loi, est accordé aux intéressés, à la conservation de ces douaires, pour effectuer, s'il ne l'a pas été auparavant, l'enregistrement mentionné au dit article 2116, passé lequel délai, les douaires non enregistrés, deviendront nuls et de nul effet, et perdront toute valeur à l'égard des tiers acquéreurs et créanciers postérieurs à la passation de la présente loi, qui auront enregistré le titre constitutif de leurs droits sur les immeubles originairement affectés ou devenus plus tard affectés aux douaires.

3. Pour ce qui est des immeubles qui pourraient échapper au mori et devenir, après l'expiration de ce délai de deux ans, sujets à quelques-uns de ces douaires alors conservés par l'enregistrement en temps utile, ils resteront soumis à l'enregistrement prescrit par le dit article 2116.

4. Les tiers acquéreurs et créanciers subséquents, ayant enregistré leurs titres, pourront seuls, cependant, se prévaloir du défaut d'enregistrement relatif aux immeubles ainsi acquis par le mari après ces deux ans.

5. A défaut d'enregistrement, nulle servitude réelle, contractuelle, discontinue et non apparente, constituée à l'avenir n'aura d'effet vis-à-vis des tiers acquéreurs et créanciers subséquents, dont les droits auront été ou seront enregistrés.

6. Un délai de deux ans à compter de la mise en force de cette loi, est accordé aux intéressés pour l'enregistrement des servitudes ci-haut mentionnées, créées avant la mise en force de la présente loi, passé lequel délai sans enregistrement, telle servitude restera sans valeur à l'égard des tiers acquéreurs et créanciers postérieurs à la passation de la présente loi, dont les droits ont ou auront été enregistrés.

7. Dans les deux ans qui suivront la date de la mise en force du présent acte, dans les circonscriptions d'enregistrement où le cadastre est actuellement déposé, et dans les deux ans qui suivront la mise en force du cadastre, dans les autres circonscriptions d'enregistrement, l'enregistrement de toute servitude conventionnelle affectant un lot de terre compris dans cette circonscription, y doit être renouvelé au moyen de la transcription, dans le livre tenu à cet effet, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite en l'article 2163, et en observant les formalités prescrites en l'article 2131 du code civil.

8. Dans un mois de la réception de la présente loi et de la cédule y annexée, tout registraire, protonotaire de la cour supérieure ou greffier de la cour de circuit, à qui le gouvernement aura transmis un exemplaire de la dite loi et cédule, en fera ou en fera faire la lecture publique, à la porte de l'église paroissiale ou principale de la localité où se trouve le bureau d'enregistrement ou la cour, chacun des quatre dimanches qui suivront cette réception, et affichera la cédule sur la porte de l'église et à un endroit apparent du bureau d'enregistrement ou du greffe dans lesquels bureaux d'enregistrement et greffe, il la tiendra affichée pendant la durée du délai de deux ans mentionné aux articles précédents.

9. Le protonotaire ou greffier fera aussi lecture publique de cette cédule, le premier jour de chacun des quatre termes de la cour supérieure ou de circuit qui suivront cette réception.

10. Dans les lieux où il n'y a ni protonotaire ni greffier ou registraire, les formalités ci-haut prescrites remplies mutatis mutandis, par les fonctionnaires publics ou toutes personnes publiques, à qui la loi et la cédule ci-haut, seront transmises par le gouvernement.

11. Le présent acte entrera en force le jour de sa sanction.

CÉDULE.

AVIS PUBLIC

Est donné, qu'en vertu de l'acte 44-45

Vict., chap. 16, l'article 2116 du code civil est déclaré s'appliquer aux douaires coutumiers créés avant le 1er août, 1868.

Qu'en vertu de cette loi, tous les dits douaires deviendront nuls et de nul effet, à moins qu'ils ne soient enregistrés dans les deux ans à compter de la passation de la dite loi, quant aux tiers-acquéreurs et créanciers postérieurs à la passation de la présente loi, qui auront enregistré le titre constitutif de leurs droits sur les immeubles originairement affectés ou devenus plus tard affectés aux douaires.

Que, par rapport aux immeubles qui pourraient échapper au mari et devenir, après l'expiration de ce délai de deux ans, sujets à quelques-uns de ces douaires alors conservés par l'enregistrement utile, ils resteront soumis à l'enregistrement prescrit par le dit article 2116.

Aussi, qu'à défaut d'enregistrement nulle servitude réelle, contractuelle, discontinue et non apparente, constituée à l'avenir, n'aura d'effet vis-à-vis des tiers acquéreurs et créanciers subséquents dont les droits auront été ou seront enregistrés.

Qu'un délai de deux ans à compter de la mise en force de cette loi est accordé aux intéressés pour l'enregistrement des servitudes ci-haut mentionnées créées avant la mise en force de la présente loi, passé lequel délai, sans enregistrement, telle servitude restera sans valeur à l'égard des tiers acquéreurs et créanciers postérieurs à la passation de la présente loi, dont les droits ont été ou auront été enregistrés.

ANNO QUADRAGESIMO SEXTO

VICTORIA REGINE.

CAP. XXV.

Acte amendant l'acte 44-45 Vict., chap. 16, pour prolonger le délai de l'enregistrement des douaires coutumiers et des servitudes y mentionnées et pour pourvoir à une publication plus efficace de cet acte.

(Sanctionné le 30 mars 1883)

SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit:

1. Le chapitre 16 de l'acte 44-45 Vict., est amendé de manière que le délai de deux ans mentionné au dit acte pour effectuer l'enregistrement des douaires coutumiers créés avant le premier août, 1868, ainsi que des servitudes réelles contractuelles, discontinues et non apparentes créées avant la mise en force du dit statut, soit prolongé jusqu'au 1er mai 1884.

2. Les registraires, protonotaires de la cour supérieure ou greffiers de la cour de circuit à qui le gouvernement en aura transmis un exemplaire, devront afficher ou faire afficher dans un endroit apparent de leur bureau respectif la cédule de l'acte 44-45 Vict., chap. 16, en y ajoutant au cas la cédule de la présente loi, et les tiendront ainsi affichées jusqu'au premier de mai 1884.

Les protonotaires ou greffiers feront aussi lecture publique de ces cédules, le premier jour de chacun des termes de la cour supérieure ou de circuit qui suivront cette réception jusqu'au premier de mai, 1884.

3. Les greffiers de cité et les secrétaires-trésoriers de municipalité de ville, de village ou autre municipalité en cette province, à qui le gouvernement aura transmis un exemplaire de l'acte 44-45 Vict., chap. 16, avec la cédule, ainsi que du présent acte aussi avec sa cédule, devront chacun d'eux, faire la lecture de ces lois, à la première assemblée de leur conseil respectif qui suivra leur réception, et feront une entrée spéciale au procès-verbal de telle séance constatant que cette lecture a été dûment faite.

Ces officiers feront encore, dans le cours de juillet prochain, 1883, de la manière voulue pour la publication des règlements municipaux ordinaires, ou feront faire la lecture de ces lois et l'affichage de la cédule de l'acte 44-45 Vict., chap. 16 en y ajoutant au bas la cédule de la présente loi.

Telle publication devra être constatée sous serment par la personne qui l'aura faite, et son certificat annexé à la loi qu'il aura ainsi lue et affichée, sera produit au conseil de la municipalité qu'il appartiendra pour faire partie de ses archives.

4. Les officiers ci-dessus mentionnés qui refuseront ou négligeront de publier ainsi la présente loi, seront, sur conviction de ce refus ou de cette négligence devant un tribunal de juridiction compétente, condamnés à une pénalité de vingt piastres ou à un emprisonnement de quinze jours à défaut de paiement.

5. Le présent acte viendra en vigueur le jour de sa sanction.

CÉDULE.

Le délai ci-dessus accordé par l'acte 44-45 Vict., chap. 16 pour l'enregistrement des douaires coutumiers et servitudes y mentionnées, est, en vertu de l'acte 46 Vict., chap. 25, prolongé jusqu'au premier de mai 1884.

L. A. CANNON,

Greffier de la Cité.

4 juillet 1883.—les 4, 5, 7, 11, 12, 13.

TABLEAU DES MARÉES A QUEBEC.

JOURS.	DATE.	MATIN.	SOIR.
		h. m.	h. m.
Mercredi....	4	5.41	6.09
Jeudi.....	5	6.33	6.56
Vendredi.....	6	7.19	7.42
Samedi.....	7	8.03	8.24
Dimanche.....	8	8.45	9.04
Lundi.....	9	9.24	9.41
Mardi.....	10	10.00	10.18

PHASE DE LA LUNE.

Nouvelle lune, mercredi, le 4, à 10 h. 18 m. a. m.

TELEGRAPHE D'ALAME DE QUEBEC.

Liste des boîtes d'alarme.

QUARTIER ST-LOUIS.

- Boîtes No
1. Rue Ste-Ursule, Station Centrale
 2. Encoignure Ste-Anne et d'Auteuil.
 3. Des Grisons et Ste-Geneviève.
 4. " Haldimand et St-Louis
 5. " Desjardins et Ste-Anne.
 6. " Buade et Fort.

QUARTIER DU PALAIS.

8. Encoignure Ste-Famille et Hébert.
9. Séminaire de Québec.
12. Encoignure St-Jean et Collins.
13. " Palais et McMahon.
14. " St-Jean et St-Stanislas.
73. Bâtisses du Parlement.

QUARTIER CHAMPLAIN.

15. Chantier Dinning, rue Champlain.
16. Epicerie Taylor, rue Champlain.
17. Station du Feu, rue Champlain.
21. Maison Giblin, rue Champlain.
23. Rue Champlain, vis-à-vis du quai de la Reine.

QUARTIER ST-PIERRE.

24. Encoignure Dalhousie et Arthur.
25. " Côte Montaigne et St-Pierre.
26. Station du Feu, rue Saint-Antoine.
27. Encoignure Dambourges et St-Paul.
31. Manufacture Lemesurier, rue St-Paul.
32. Station du Feu, Marché St-Paul.

QUARTIER JACQUES-CARTIER.

- Boîtes No
34. Encoignure Des Prairies et St-Dominique.
 35. " Des Fossés et Du Pont
 36. " St-Vallier et Lachapelle
 37. " De l'Eglise et St-Joseph
 41. Station du Feu, encoignure Dorchester et St-Joseph.
 42. Encoignure St-Vallier et Belcan.
 43. " Colombe et Nelson.
 45. " St-Anselme et St-Joseph.
 48. " Arago et Turgeon.

QUARTIER ST-ROCH.

28. Encoignure St-François et La Chapelle.
29. " Caron et St-Eustache.
37. " La Reine et La Couronne.
51. " La Reine et Du Pont.
52. " St-Dominique et St-François.
53. " Dorchester et Ryland.

QUARTIER MONTCALEM.

10. Encoignure D'Artigny et Ste-Julie.
54. " Artillery et St-Eustache.
56. " St-Augustin et St-Patrick.
57. Station du Feu, Encoignure St-Patrick et Berthelot.
61. Encoignure d'Artigny et St-Amable.
62. Rue St-Amable (Bon Pasteur.)
63. Grande Allée (Contrent Ste-Bridgette.)

QUARTIER ST-JEAN.

18. Encoignure St-Jean et Sutherland.
19. " D'Eligny et St-Olivier.
64. " St-Jean et Salaberry.
65. " Ste Claire et Richellen.
67. " St-Jean et Côte Ste-Geneviève.
71. " Robitaille et Latourelle.
72. " St-Augustin et St-Georges.
7. " St-Eustache et St-Brune.

L. P. BRUNELLE, Surintendant

Bulletin Maritime.

ARRIVAGES.

Brème, 4.—Arrivé le *Habsburg*.
New York, 4.—Le *Bolivia*, de Glasgow, le *Lessing* de Hambourg, les *Turania* et *Abyssinia* de Liverpool.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

4 juillet.

Barque Brilliant, Hanson, Sydney, C. B., Carbray, Routh et cie, 567 tonneaux de charbon.
—Napoléon, Olisen, Plymouth, Price frères et cie, lest. (Ce bâtiment est en chargement à St-Thomas.)
Steamer Labrador, Dunn, Rigolet, Weston, Hunt et fils, lest.
Steamer Lake Winnipeg, Stewart, Liverpool, H H Sewall, cargaison générale pour Québec et Montréal.

EN CHARGEMENT.

4 juillet.

Barque New Brunswick, 574 tonneaux, Nelson, R R Dobell et cie, aux estacades Blais.
Voilier Stratford, 1120, Nielsen, orlre, R R Dobell et cie, au bassin Louise.
Golette Marie Vigilante, 114, Desgagné, St Pierre Miquelon, J B Renaud et cie, au quai Renaud.
Barque Nordens, Drowning, 1086, capt Henricksen, Hall, Sharples fils et cie, aux estacades Hall.
Barque Dayman, 939 capt Bolt, Londres, Smith, Wade et cie, à New Liverpool.
Voilier Nuncio, 1252, Blauvelt, Liverpool, J Burstall et cie, quai de Prince.
—H B Carn, 1299, Carn, Liverpool, McArthur et frères, quai de la Fonderie.
—Ferdinand, 1265 tx, Lutken, Londres, Bryant, Powis et Bryant, aux estacades Christie.

ACQUITTÉS.

4 juillet.

Steamer Lake Winnipeg, Stewart, Montréal, balance de cargaison.
—Acadian, MacGrath, Sydney, C B, Allan, Rae et cie, lest.
Golette Fleetwing, Blouin, Pictou, N E, W et R Bropie, 650 sacs de sel.
—Marie Anna, Ménard, St-Jean Terre-neuve via Chicoutimi, G Paterson, 3,600 douves.
Voilier City of Liverpool, Whiteford, Greenock, J Burstall et Cie. bois.
Barque Sandringham, Kerr, Greenock, Sharples, fils et Cie. bois.
Voilier Her Majesty, Dunbar, Greenock, J Burstall et Cie. bois.
—Canova, Burt, Sunderland, Wilson et Cie. bois.
—Glenhaven, Rees, Cardiff, Wilson et Cie. bois.